L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1070 - VENDREDI 16 JUILLET 2010 2 €

www.agribourgogne.fr ISSN 1776-0224




▶ Sommaire



## Couverts mellifères

**Pour la 4ème année consécutive, la FDSEA de l'Yonne, en partenariat avec l'Association pour le Développement de l'Apiculture en Bourgogne mène une opération d'envergure d'implantation de couverts mellifères sur le département.**

P 03 **Actualités** Côte d'Or
Trois nouveaux projets redonnent vie au site de l'ancienne sucrerie d'Aiserey : Une agriculture innovante s'installe à Aiserey.

P 05 **Actualités** Nièvre
Dégustations et animations: le Tour de France réveille les Nivernais

P 06 **Actualités** Yonne
Partenariat: Groupama soutient l'AJ Auxerre

P 07 **Actualités** Bourgogne
Interbev Bourgogne: «Pesée, classement, marquage», un accord historique

P 09 Filières **Cultures**
Plan Végétal pour l'Environnement: dépôt des demandes avant le 15 septembre

P 10 Filières **Élevage**
Fest'ia: la génétique charolaise en démonstration

P 11 Vie **Pratique**
Prévention: le détecteur de fumée bientôt obligatoire

# Une agriculture innovante s'installe à Aiserey



La reconversion de l'ancienne sucrerie d'Aiserey a été officiellement lancé vendredi dernier. Les trois nouveaux projets du site sont voués à l'agriculture biologique, à la production de biomasse et à un type d'irrigation sécurisé et moderne. Leur réalisation fait suite à une coopération réussie entre la profession, les organisations agricoles et les services de l'État. (page 3)






# l'Agenda

## Côte d'Or

### Visite de la ferme Fruirouge à Nuits-saint-Georges

La ferme Fruirouge à Concoeur près de Nuis-Saint-Georges organise des visites de ses plantations : cassis, framboises, fraises, groseilles, cerises et pêches de vigne.
Ces visites se dérouleront : les vendredis et samedis à 17 heures, du **16 juillet au 15 août**.
Ces visites sont ouvertes à tous.

### Contrôle laitier : informations sur les fermetures estivales

Le Contrôle laitier informe que les opérations de contrôle en ferme sont suspendues du **19 juillet au 16 août** inclus. Les bureaux du Contrôle Laitier, des Syndicats de races laitières seront fermés du **2 au 13 août inclus**.
Pendant cette période : pour toute question concernant l'IPG, les demandes de passeports urgents et les commandes de boucles, contactez directement le Service Identification de l'EDE (tél. : 03 80 68 66 20, fax : 03 80 68 66 29).
Pour les éleveurs qui notifient par courrier, utiliser exclusivement les enveloppes « T » prévues à cet effet.

## Nièvre

### Foire-concours à Moulins-Engilbert

La foire-concours aux culards aura lieu, en collaboration avec le marché au cadran, le vendredi **30 juillet** à la Sicafome. Ce concours est uniquement ouvert aux génisses et boeufs de plus de 12 mois. La réception des animaux se fera à partir de 6h, le concours de 6h30 à 8h et la vente au cadran à partir de 8h30.
Date limite d'inscription le 23 juillet à la Sicafome (0386842875), renseignements Sicafome ou Alain Guinot (03 86 84 33 19).

### Bilan moissons réunion en août

Les GDA et CETA de la Nièvre organisent une série de réunions «bilan moissons» début août. Le **5 août** de 8h à 12h, le CETA donne rendez-vous à la Chambre d'agriculture de Nevers. Le même jour, c'est le GDA Centre Nivernais qui attend les agriculteurs à Saint-Benin d'Azy, de 14 à 17h. Enfin, le GDA Bourgogne Nivernaise vous attend nombreux le **6 août** de 8 à 12h à Alligny et de 14 à 17h à Cuncy-les-Varzy.

### Comices en août dans la Nièvre

Le comice de Corbigny se déroulera les **7 et 8 août** à Corbigny. Le comice de Saint-Saulge aura lieu les **14 et 15 août** à Saint-Saulge. La foire de Corbigny est prévue le **14 août.**

## Yonne

### Visites du goût

Découverte du quartier Saint-Pierre à Auxerre, quartier historique de vignerons, suivie d'une dégustation de vins de l'Auxerrois, dans la cave de l'office de tourisme, en présence d'un viticulteur jeudi **29 juillet**, à 15h30.
Rendez-vous à l'Office de Tourisme de l'Auxerrois, 2 quai de la république à Auxerre.
Tarif : 8 € -
Renseignements au 03 86 18 02 90.

### Foire aux potiers

La 28e Foire aux Potiers de Saint-Sauveur-en-Puisaye, aura lieu les **samedi 17 et dimanche 18 juillet** de 10h à 19h.

### Pôle expertise et prospective juridique, CFE, Aménagement foncier et rural

La permanence qui devait avoir lieu **lundi 19 juillet**, de 9h à 12h au 2ème étage de la mairie de Sens est annulée.
Prochaine permanence **mercredi 4 août**, de 9h30 à 12h, 9 av. du 11 novembre à Avallon.

### Fermeture des guichets de la préfecture

Les guichets des cartes grises de la préfecture de l'Yonne seront exceptionnellement fermés au public tous les mardis à compter du **20 juillet et jusqu'au 24 août inclus**.
La régie de recettes restera cependant ouverte.
Le public sera accueilli les autres jours de la semaine de 9h à 12h et de 13h30 à 16h

# Idée Sortie

## Balade gourmande en musique à Irancy (89)

L'AOC Irancy fête ses 10 ans en organisant dimanche 25 juillet une marche gastronomique ponctuée de rendez-vous musicaux dans les vignes

A l'occasion du 10ème anniversaire de l'obtention de l'AOC village, les vignerons d'Irancy organisent dimanche 25 juillet, à partir de 10h30, une dégustation buissonnière dans les vignes. Cette balade gustative invite les randonneurs gourmands à visiter les coteaux plantés de pinot Noir de l'Appellation : «*Veaupessiot*», «*Sous le bois*», «*Voie des vaches*», «*Les Mazelots*»…, autant de noms évocateurs et d'étapes où se réconforter (avec modération !) avec les trésors du cru. Point culminant de la journée, « les Poteaux », altitude 269m… On a les Everest que l'on peut ! Mais le coup d'œil à 360° sur Saint-Bris le Vineux, Coulanges la Vineuse et Auxerre mérite bien la grimpette. Au fil du chemin : gougères, entrées, viande charolaise, fromages régionaux et clafoutis aux cerises. Et pour ce qui est de l'élément liquide, les vignerons ont préparé une belle dégustation, avec pas moins de 10 millésimes différents colorés de rouge, ainsi que des rosés 2008 et 2009, ponctués de crémant au dessert. Manière de rafraîchir les esprits et le reste ! A noter que les vins servis aux adultes seront remplacés pour les moins de 18 ans par une dégustation de jus de raisins de l'Yonne.
Tout au long du parcours de 6km (soit 4 à 5 heures de marche), des haltes musicales et pédagogiques rythmeront la balade. Chanson française, musique traditionnelle, reprises de rock, cors de chasse, jazz latino…, il y en aura pour tout le monde ! Avec en première mondiale, les débuts d'une formation «*percutante*» créée spécialement pour l'évènement : «*les Moissonneurs batteurs*» ! De retour au village poursuite des festivités avec musique dans les rues et bal en soirée.
Côté animations, un programme très «*hotte*», avec notamment : une rétrospective de tracteurs enjambeurs de l'origine à nos jours, démonstration du travail du sol à la traction animale, sculpteur de pierre, exposition cartophile, art du greffage, théâtre, etc…
La «*dégustation buissonnière*», le repas, le verre de dégustation des vins ou de jus de raisins, sont mis en vente au prix de 28€ TTC par personne sur le site www.irancy.org. Site sur lequel on peut retrouver également toutes les informations sur la journée.
A noter que le verre de dégustation des vins peut être acheté seul au prix de 6€ TTC par personne.



L'occasion de découvrir ou redécouvrir un village vigneron portant haut et fort les couleurs de la Bourgogne

Contacts et informations : www.irancy.org
Tél 03 86 42 42 22 (du lundi au vendredi midi).

DOMINIQUE BERNERD

## En image

### 200 tonnes de palplanches commandées par la Région arrivent par la voie d'eau !

**La Région assure depuis le 1er janvier 2010, à titre expérimental, la gestion de ses canaux (canal du Centre, canal du Nivernais, la Seille navigable et le canal de Bourgogne). Elle a ainsi programmé des travaux de renforcement des berges en vue d'assurer, d'une part, la stabilité de la véloroute située le long des canaux et, d'autre part, la gestion de la ressource en eau par une meilleure étanchéité des biefs.**
**Pour réaliser ces travaux, la Région a dû s'approvisionner en palplanches métalliques sur les sites de production situés au Luxembourg où 200 tonnes ont été commandées.**
**Afin d'acheminer cette importante livraison, la Région a décidé d'utiliser un moyen de transport respectueux de l'environnement : une péniche de gabarit Freycinet (péniche hollandaise Westropa). Depuis le Luxembourg, le bateau a emprunté la Moselle, le canal des Vosges, la Saône puis enfin le canal de Bourgogne depuis Saint-Jean-de-Losne jusqu'à Saint-Victor-sur-Ouche (lieu de déchargement), soit une distance de plus de 500 Km. Par route, il aurait fallu 10 camions pour effectuer la livraison.**
**Le passage de cette péniche de gabarit Freycinet prouve également, s'il en était nécessaire, que la navigation est bien possible sur le canal de Bourgogne et cela même pour le transport de marchandises.**


Vendredi 9 juillet, à l'écluse de Saint-Victor-sur-Ouche, la Région et VNF accueillent la péniche de palplanches destinées aux canaux bourguignons.

Trois nouveaux projets redonnent vie au site de l'ancienne sucrerie d'Aiserey

# Une agriculture innovante s'installe à Aiserey

La reconversion de l'ancienne sucrerie d'Aiserey a été officiellement lancée vendredi dernier. Les trois nouveaux projets du site sont voués à l'agriculture biologique, à la production de biomasse et à un type d'irrigation sécurisé et moderne. Leur réalisation fait suite à une coopération réussie entre la profession, les organisations agricoles et les services de l'État.



photo: Cabinet Bourbon

Après la betterave, le site d'Aiserey va se dédier à l'agriculture biologique et aux cultures énergétiques. Les anciens bassins de la sucrerie vont être utilisés pour stocker de l'eau et afin d'irriguer les production de 22 exploitations agricoles.

Le monde agricole peut être fier. Il a su rebondir après l'arrêt des betteraves. Le site de l'ancienne sucrerie d'Aiserey s'apprête à revivre grâce à trois projets innovants (agriculture bio, biomasse, irrigation moderne). La reconversion multifacettes du site côte d'orien n'a pas manqué d'éloges vendredi dernier lors du lancement officiel de ces trois projets. Les nombreux élus et représentants d'OPA n'ont pas caché leur satisfaction. Christian de Lavernée, le préfet du département et de la région, envisageait même d'inviter le ministre de l'agriculture, une fois que les travaux seront plus avancés.
Une production de qualité, de proximité, prenant en compte les exigences de la société et valorisant les ressources locales : telle pourrait être la définition de l'agriculture qui va tenter de faire définitivement oublier la betterave.

## Premier moulin bio d'Europe

L'implantation d'un moulin à farine biologique, le premier d'Europe, est un des trois principaux volets de la reconversion. Pierre Guez, le président du Moulin Decollogne (filiale du groupe Dijon Céréales), a évoqué une *«nouvelle»* agriculture, *«adaptée à la société»* et répondant à ses besoins. De son côté, la production agricole locale sera valorisée sur le bassin Bourgogne Franche-Comté. Environ 50 000 hectares de terres en surfaces bio devront être convertis.
Ce grand défi agronomique sera accompagné d'un grand projet de recherche et développement avec Agronov, Vitagora, l'université de Bourgogne et les Chambres d'agriculture.

## Production de biomasse

Les anciens betteraviers du Centre Est ont eu la volonté de reconvertir leur outil industriel Sécopulpe. Ces derniers se sont orientés vers les cultures de miscanthus et de switchgrass. Les produits issus de ces plantations sont destinés à la production d'énergie (chaudières à granulés), à la fabrication de biomatériaux et à d'autres marchés comme les litières pour les filières équines et avicoles. Bourgogne Pellets a de l'ambition dans ce projet déjà bien avancé (82 producteurs pour 470 ha cette année). Bourgogne Pellets envisage de devenir *«un acteur majeur régional»* dans cette filière. Une surface de plantation de 1 000 hectares est visée pour 2013, dans un rayon de 50 kilomètres autour de l'usine.

## Modernisation des réseaux d'irrigation

Le volet irrigation complète la liste des trois projets de reconversion. Porté par 22 exploitations agricoles regroupées en Asa (association syndicale autorisée), ce projet vise le maintien de l'irrigation, principalement en direction des cultures de légumes. Les anciens bassins de la sucrerie permettront de stocker 685 000 m³ d'eau. Le remplissage et le réapprovisionnement des bassins se feront sur une période s'étalant d'octobre à juillet, selon les conditions de la ressource. Autres réalisations : les canaux de substitution seront modernisés avec de nouveaux équipements. Les pompages seront électrisés, ce qui réduira les risques de pollutions industrielles et les nuisances sonores. Les conditions de travail des irrigants seront améliorées. L'irrigation passera d'une situation jugée *«vulnérable et fragile»* (de par ses 131 captages) à une irrigation dite *«d'avenir»*.
Une mise en place de panneaux photovoltaïques sur l'eau de ces bassins sera effectuée ultérieurement. **Aurélien Genest**

## ▶ Ils ont dit…



### Christian de Lavernée (préfet de Côte d'Or et de la région)

***«Dans la stratégie que soutient la loi de modernisation de l'agriculture, ce qui est fait à Aiserey est incroyablement complet. Il y a tous les ingrédients : l'alliance entre l'amont et l'aval, la valeur ajoutée locale, la transformation, l'environnement, le développement durable, la pérennité de l'irrigation... J'applaudis le niveau de coopération atteint».***



### Dominique Chambrette (président de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or et de Bourgogne)

***«Nous l'entendons souvent : sans innovation, il n'y aura pas d'agriculture demain. Je pense qu'Aiserey est un très bel exemple d'innovation. Et ce n'est pas fini, tous ces projets peuvent devenir une pépinière de nouvelles entreprises à valeur ajoutée».***



### François Patriat (président du Conseil régional)

***«Ce projet de reconversion tire les enseignements du passé avec l'ancienne monoproduction. Il est en phase avec les enjeux d'aujourd'hui et encore plus de demain. Il est notamment le fruit d'une intelligence et d'un grand travail collectifs».***



### François Sauvadet (président du Conseil général)

***«L'arrêt des betteraves a été vécu comme un véritable choc. Les cultures traditionnelles auraient pu être choisies pour les remplacer, mais c'est finalement la volonté de repartir de l'avant qui a primé. Il y a eu un très grand engagement dans ce dossier, pour faire de ce site un outil de développement économique et industriel. Merci à tous les producteurs pour leur belle exemplarité collective».***

## Historique et finances «Sucre»

**En 2006, l'Union Européenne réforme l'organisation commune du marché du sucre pour diminuer la production de 30%. Quatre-vingt deux sucreries ferment en Europe dont cinq en France. Le site d'Aiserey, à 30 kilomètres à l'Est de Dijon, est touché et l'intégralité de la production de betteraves est stoppée. Plus d'une centaine d'emplois sont directement concernés, 250 le sont indirectement. Trois cent cinquante agriculteurs arrêteront leur production, pour une surface d'environ 5 600 hectares.**

## 17 700 000€

**Les nouveaux projets du site d'Aiserey n'auraient pas pu se réaliser sans le Feaga, le fonds européen agricole de garantie et le PRN sucre, le programme de restructuration national de la filière sucre. Un soutien financier de 17,7 millions d'euros a été attribué à plus de 110 projets pour 30 millions d'euros d'investissements. Près de deux millions d'euros ont été attribués au moulin bio (un tiers du budget total). Pour Bourgogne Pellets et le moulin bio, le financement Feaga s'élève à 1,6 million d'euros (sur quatre millions nécessaires). La part est encore plus conséquente pour le volet irrigation et l'Asa de la Bièvre qui bénéficie de 6 millions d'euros sur les 7,6 millions nécessaires.**

▶ A noter

## Communiqué

# Interdiction de brûlage des résidus de pailles et des résidus de cultures : dérogation pour la Côte d'Or

Le brûlage des résidus de pailles est interdit dans le cadre de la conditionnalité des aides. Cependant, la Côte d'or dispose d'une dérogation qui permet de réaliser cette pratique sous certaines conditions définies par deux arrêtés préfectoraux :

- l'arrêté du 14 juin 2005 qui définit les conditions dans lesquelles la dérogation s'applique :

- avant semis de colza moutarde et prairies,
- avant semis d'orge (attention : sur certaines communes uniquement !!!),
- après récolte de chanvre
- pour les bottes de paille défaites,
- Sur demande écrite à la DDT et après autorisation pour les andains,
- L'arrêté du 1er juillet 2004 portant sur la réglementation des feux de plein air qui définit les règles à respecter pour assurer la protection des bois et forêts ainsi que la sécurité des biens et des personnes.(périodes à risque, distances à respecter, moyen de sécurité à mettre en œuvre, déclaration…).

Les différents arrêtés sont disponibles sur le site internet de la FDSEA

FDSEA21

## Réseau "L'école en herbe"

# Communiquer pour perdurer

Le réseau des fermes pédagogiques «L'école en herbe» s'est réuni en assemblée générale à Noiron-sur-Bèze. Les adhérents ont fait le point sur les visites de l'année scolaire écoulée et se sont projetés sur la prochaine saison.

Réunis en assemblée générale, les agriculteurs adhérant(1) au réseau «L'école en herbe» ont fait le bilan de l'année écoulée. Trois mille huit cents élèves ont été reçus dans les fermes : ce nombre est en légère diminution par rapport à celui de l'an passé qui était excellent. La nouvelle communication (par internet) n'a peut-être pas eu le même succès que celui des années précédentes (par support papier). Davantage de classes maternelles ont été reçues, au détriment de classes élémentaires moins nombreuses. Cette année, de plus en plus d'adhérents ont accueilli les élèves sur une journée entières, alors que la tendance des années précédentes était plutôt à la demi-journée. Le réseau a une nouvelle fois bénéficié du partenariat avec le Crédit Agricole, Dijon Céréales et Groupama, qui ont financé l'accueil de 14 écoles, soit 36 classes pour un total de 850 élèves. Cette année, le réseau a enregistré l'arrivée d'une nouvelle adhérente en la personne de Patricia De Waele (Bissey-la-Pierre) qui a déjà accueilli de nombreux élèves avec succès. Le réseau est d'ailleurs constamment à la recherche de nouveaux adhérents.

### Réflexions au sein du groupe

Pour Aline Parize, l'animatrice de l'École en herbe, il est important pour les agriculteurs *«de communiquer sur leur métier, sur leur production et sur leur savoir-faire car même les jeunes ruraux connaissent parfois mal le milieu agricole»*. La qualité requise pour adhérer au réseau est l'envie de communiquer auprès d'un jeune public, tout en étant un minimum pédagogue.

Cette assemblée générale a été également l'occasion de préparer le prochain exercice. Pour faire suite aux remarques de plusieurs agriculteurs se plaignant de ne pas avoir de retours des écoles, un concours sera créé pour motiver celles-ci à communiquer sur le bilan des visites. Ces retours, sans doute écrits, sous forme de textes et de dessins, passeront devant un jury qui décernera des prix. Le thème de l'assemblée de Noiron-sur-Bèze était l'accueil d'élèves de sixième. A ce titre, madame Subra, professeur de sciences de la vie et de la terre au collège de Sombernon, a fait part d'un travail mené sur une période de dix semaines avec sa classe de sixièmes et l'agricultrice Christine Lacombe (commune de Source Seine). Alors que certains adhérents de l'école en herbe semblent un peu *«frileux»* à l'idée de recevoir des collégiens, le programme scolaire des sixièmes apparaît totalement adapté aux visites de fermes pédagogiques. L'accueil de tels élèves pourrait alors être développé ces prochaines années. Une réflexion sera engagée dès cet automne.

AURÉLIEN GENEST

**Contact :** Aline Parize au 03 80 68 66 28.

(1) Le réseau compte onze adhérents: **Anne-Marie et Éric Bolot :** élevage allaitant, grandes cultures, brebis et basse-cour à Fromenteau ; **Patricia De Waele**: grandes cultures, élevage ovin, basse-cour, potager et verger **Centre de promotion du cheval Trait Auxois** à Bierre-les-Semur ; **Corinne Guillemard**: viticulture à Puligny-Montrachet ; **Geneviève, Magalie et Luc Joliet:** élevage laitier et élevage de chevaux, grandes cultures à Tart l'Abbaye ; **Christine Lacombe:** élevage laitier, grandes cultures, potager à Blessey ; **Florence Labrousse:** élevage caprin à Savoisy ; **Daphné Le Lay:** animatrice à la ferme agricole du lycée à Tart-le-Bas ; **Sabine Trésillard:** élevage laitier et grandes cultures à Noiron-sur-Bèze ; **Sylvie Venague:** élevage lamas, alpagas à Chambeire ; **Florence Voisot**: grandes cultures à Epagny.

## Sécheresse dans la Nièvre

# Le préfet prend les premières mesures de restriction d'eau

Compte-tenu de la situation hydrographique du département, Nicolas Quillet, le préfet de la Nièvre, a décidé de prendre un arrêté de restriction des usages de l'eau dans 95 communes. Une première étape avant d'éventuels nouveaux tours de vis.

Depuis le 10 juillet et pour une période allant jusqu'au 30 septembre prochain, les usages de l'eau sont restreints dans 95 communes du département. Ainsi en a décidé le préfet, au vu de la situation de sécheresse que connait la Nièvre cet été. Ces premières mesures, qui concernent aussi bien les usages domestiques, de loisir et d'agrément que les usages agricoles, industriels et la gestion des plans d'eau, sont «*rendues nécessaires par la situation observée*» selon un communiqué de presse du 11 juillet.

### Déficits pluviométriques

Les services de l'État justifient les restrictions «*par la baisse sensible du débit des rivières liée au déficit pluviométrique observé depuis deux semaines qui s'est cumulé avec un déficit hivernal plus général. Le Sud-Morvan ainsi que le Nord du Nivernais sont d'ores et déjà touchés par les effets de la sécheresse avec un déficit très marqué sur l'extrême nord du département*» (autour de Clamecy). Le reste de la Nièvre est placé en vigilance du fait de l'absence de précipitations significatives prévues pour les jours à venir. Ces premières mesures devraient «*probablement*» être renforcées au cours de l'été «*compte-tenu de l'état des nappes et de la baisse observable des débits des cours d'eau*».

### Effort particulier demandé à chacun

Selon la préfecture, «*un effort particulier est demandé à chacun, particulier, collectivité, agriculteur, artisan ou industriel, pour respecter strictement ces règles et adopter un comportement responsable pour limiter au maximum sa consommation d'eau*». L'application des restrictions fera l'objet de contrôles pouvant toucher l'ensemble des usagers de l'eau par les services de contrôle habilités. Deux niveaux de mesures de restriction ont été décidés, un niveau d'alerte et un niveau de crise, impliquant un certain nombre d'interdictions particulières. Pour s'informer du détail de l'arrêté préfectoral, des communes concernées et des mesures en vigueur, il est conseillé de consulter le site www.nievre.gouv.fr, ou de se rendre à la préfecture de la Nièvre - bureau de l'environnement et de l'urbanisme ainsi que dans les sous-préfectures de Château-Chinon, Clamecy, Cosne-Cours-sur-Loire et les mairies du département.

*Pour plus de détail, s'adresser à la DDT au 03 86 71 71 71.*

▶ Concours ovins

## Luzy le 31 juillet

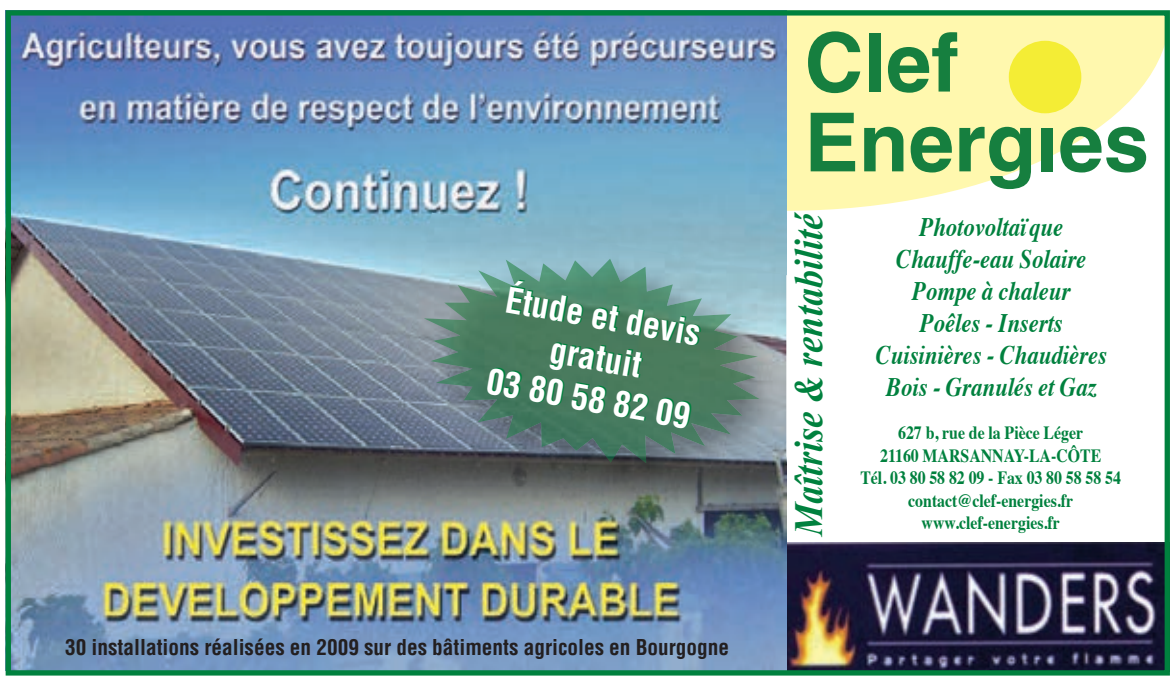
Le Comité des foires et concours du canton de Luzy organise la foire concours des ovins reproducteurs, samedi **31 juillet** Place du champ de Foire à partir de 8 heures. Ouvert aux béliers et agnelles inscrits et non inscrits. Renseignements et inscriptions : 03 86 30 23 04/

## Moulins-Engilbert le 3 août

Le Comité des fêtes de Moulins-Engilbert prépare son concours reproducteurs ovins qui se déroulera le 3 août sur le champ de foire de Moulins-Engilbert. Exposition des animaux sous abris, concours à 8h30. Renseignements et inscriptions: Alain Guinot (03 86 84 33 19).a

## Decize le 17 août

La 33è foire nationale aux reproducteurs ovins de Decize se déroulera le mardi 17 août de 8h30 à 13 heures sur la promenade des halles de Decize. Chaque année, les 250 béliers de 7 races différentes concourent pour le classement sur ascendance qui valorise le travail des 30 sélectionneurs présents. L'achat des reproducteurs (Mouton Charollais, Texel, Suffolk, Berrichon du Cher, Rouge de l'Ouest, Ile de France et Charmoise) s'effectuera auprès d'élevages inscrits à une UPRA ou en contrôle de performance officiel garantissant les conditions sanitaires minimales (Brucellose, Visna maëdi, tremblante). Des primes et lots seront attribués par tirage au sort pour l'achat d'un bélier sur la foire. Renseignements: 03 86 93 04 05.



Dégustations et animations

# Le Tour de France réveille les Nivernais

**Pour cette 6è étape du Tour de France, entre Montargis et Gueugnon, le 9 juillet, les éleveurs nivernais ont communié dans l'esprit sportif avec les téléspectateurs de France et du monde entier. Comme tout au long de la prestigieuse compétition, ils ont montré ce que l'agriculture offrait de mieux entre Saint-Amand-en-Puisaye et Luzy. Dégustations à l'appui.**

Gérard Holtz qui vante les mérites *«d'un des plus grands marchés au cadran de France»* en direct sur France 2, des caméras qui s'attardent sur les réalisations spectaculaires des agriculteurs dans les communes traversées, le patrimoine et les forêts nivernaises mises en valeur durant 156 km, la Nièvre a connu sont quart d'heure de gloire comme aurait dit l'artiste Andy Wharrol. Les téléspectateurs de France et du monde entier ont pu apprécier la beauté des paysages et l'enthousiasme des habitants du département venus nombreux sur le bord des routes de cette 6ème étape du Tour de France. Et l'accueil des Nivernais n'a pas été feint. Que de banderoles, de bicyclettes peintes, de maillots colorés en cartons attendaient les coureurs tout au long de l'escapade nivernaise. Évidemment, les cyclistes n'en ont pas profité puisque pour eux la compétition professionnelle rime avec pédalage, performance et endurance. Il est loin le temps où les champions s'arrêtaient au troquet du coin pour sympathiser. Aujourd'hui, en dépit des affaires de dopage qui l'ont ébranlé, le Tour de France est devenu une des premières épreuves sportives mondiales.

## Le charolais fait son tour

A défaut de pause tourisme, les champions ont souffert sous une chaleur caniculaire. Les communes et les habitants visités avaient tout prévu pour l'accueil des officiels et de la caravane. Le local de l'étape, Jean-François Bernard, ancien maillot jaune et consultant pour Radio France, s'est arrêté à Châtillon-en-Bazois et Moulins-Engilbert pour saluer ses connaissances. Autant que les spectateurs, les animatrices des chars de la caravane publicitaire ont pu se rassasier à coups de brochettes préparées par la FDSEA 58 qui avait prévu 20 kg de viande offerts à la dégustation. Deux heures avant le passage des coureurs, plus d'un VIP ou d'un badaud d'un jour s'est pourléché. Outre que le Tour est un formidable rendez-vous de convivialité, c'est aussi un exceptionnel outil de communication. A Brinon-sur-Beuvron, Saint-Saulge et Luzy comme à Châtillon et Moulins, on s'est mis en quatre pour attirer le regard. Écrans géants pour suivre l'étape du jour, démonstrations de vélo, concerts, marchés... Tout y est passé, la palme de l'action médiatique revenant sans doute aux éleveurs du marché au cadran de Moulins-Engilbert, montés sur des vieilles bicyclettes, au pied d'un géant de paille à pois rouges, et devant des charolaises peinturlurées aux couleurs de la grande boucle. *«Le charolais fait son tour»*, la banderole bien fixée aux abords de la route, a rappelé à tous que la Nièvre est terre d'élevage. **E.C.**



A la Sicafome, on avait décidé de retenir l'attention des spectateurs et des téléspectateurs: vieilles bicyclettes tirant un géant de paille à pois rouges, vaches peinturlurées de jaune, vert et rouge, banderole "le charolais fait son tour" offerte à la face du monde...


Consultant de Radio France sur le Tour, Jean-François Bernard s'est arrêté à Châtillon pour avaler quelques morceaux de charolaise. Le local de l'étape du jour, ancien maillot jaune, n'oublie pas ses origines nivernaises, comme plus tard à Moulins-Engilbert autour d'une bouteille d'eau gazeuse.


Dans la caravane officielle qui précédait le passage du peloton, Bernard Thevenet, autre Bourguignon et autre grand champion du vélo national, ne s'est pas fait prier pour goûter à la viande de la FDSEA58.


Au marché au cadran, ce sont les JA qui faisaient griller la viande et l'offraient à la dégustation, tandis que la buvette permettait à chacun de se désaltérer.



Marie-Bernard Benoit, président cantonal de la FDSEA de Châtillon-en-Bazois fait déguster une partie des 10 kilos de viande prévus pour les visiteurs et les officiels. 10 autres kilos ont été offerts à Moulins-Engilbert, sur le marché au cadran. La viande avait été achetée la veille, avec le soutien d'Interbev, auprès de la Sicavyl.


Alain Guinot, le président du Comité des fêtes de Moulins-Engilbert, supervisait l'animation de la SICAFOME durant tout l'après-midi. L'effervescence a atteint son paroxysme avec le passage de la caravane officielle du Tour, dont les conducteurs et les animateurs ont été invités à goûter à la charolaise.

Chambre d'agriculture

# Un nouveau conseiller bio

Patrice Côte vient d'arriver à la Chambre d'agriculture de l'Yonne, où il assurera les missions de «*conseiller d 'entreprise spécialisé en agriculture biologique*».



**Patrice Côte, nouveau «*conseiller d'entreprise, spécialisé en agriculture biologique*»**

Le remplaçant de Guylain Degryse vient d'arriver à la Chambre d'agriculture de l'Yonne. Originaire de Saint-Étienne, Patrice Côte a suivi un BTS agricole, avant d'obtenir un certificat de spécialisation en agriculture biologique. Agé de 25 ans, ce jeune conseiller en polyculture-élevage a exercé auparavant, pendant un an et demi au sein d'une association de producteurs répartis sur les départements de la Loire et du Rhône. Accompagnant entre autres les exploitants, majoritairement éleveurs laitiers, à la conduite de leurs exploitations biologiques.
Au sein de la Chambre d'agriculture départementale, Patrice Côte sera chargé notamment : d'apporter un appui technique aux agriculteurs bio icaunais, d'accompagner les agriculteurs ayant des projets de conversion en AB, de présenter le mode de production biologique aux agriculteurs conventionnels, de mettre en place des expérimentations AB… Nous lui souhaitons la bienvenue dans le département et pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.
Patrice est à votre disposition, pour toute question en lien avec l'agriculture biologique.
Pour le joindre :
*Patrice Côte - Chambre d'agriculture de l'Yonne -*
*14 bis rue Guynemer BP 50289 - 89005 Auxerre Cedex*
*Tél 03 86 94 82 90 -*
*06 30 62 99 69 - Email :*
*p.cote@yonne.chambagri.fr*
*www.yonne.chambagri.fr*

**DB**

Partenariat sportif

# Groupama partenaire soutient l'AJ Auxerre

Groupama Paris Val de Loire a signé un partenariat avec l'AJ Auxerre, devenant sponsor officiel pour une durée de 3 ans.




crédit photo Groupama

**Les nouveaux maillots de l'AJA portant les couleurs de Groupama. Entrée en piste samedi 7 août pour le 1er match de la saison, contre Lorient, au stade de l'Abbé Deschamps**

Depuis 2006, Groupama S.A. a mis en place une politique de partenariats sportifs régionaux dont les objectifs sont de soutenir la notoriété du Groupe, renforcer son engagement local et séduire de nouveaux clients dans les zones urbaines. Initiés par les entreprises régionales Groupama et soutenus financièrement par le Groupe, ces partenariats concernent principalement le football avec l'accompagnement de clubs professionnels de Ligue 1 et Ligue 2. Ils permettent à Groupama de tisser des liens de proximité avec les publics régionaux, tout en bénéficiant d'une médiatisation nationale.
Pour Olivier Blondel, Directeur Général de Groupama Paris Val de Loire : «*si notre présence dans le sport est historiquement liée à la voile de compétition et à notre engagement durable aux côtés de Franck Cammas, nous souhaitions identifier sur nos territoires des partenariats clés, pour renforcer notre ancrage national et favoriser notre développement. Le partenariat que nous concluons aujourd'hui avec l'AJ Auxerre s'inscrit dans cette logique et agit en parfaite complémentarité avec la voile pour animer notre positionnement d'assureur du quotidien et de proximité*».
Conclu pour une durée minimum de 3 ans à partir de la saison 2010-2011, il comprend une visibilité textile sur le dos du maillot à domicile et à l'extérieur en championnat de France de Ligue 1, renforcée par un dispositif de visibilité stade important à l'Abbé Deschamps : la tribune Vaux sera en effet rebaptisée Tribune Groupama, ainsi que la mise en place d'animations qui seront déployées tout au long de la saison.
Ce dispositif a pour but de renforcer la présence à l'esprit de la marque Groupama en s'appuyant sur la puissance médiatique et la notoriété du club, mais également d'apporter à Groupama Paris Val de Loire et à ses agences, un outil d'animation et une plateforme relationnelle forte pour promouvoir son offre Assurance et Banque. Comme le souligne Olivier Blondel : «*nous avions sur notre territoire plusieurs clubs de Ligue 1 et Ligue 2 pouvant intégrer la politique de partenariats régionaux. Nous nous sommes naturellement rapprochés de l'AJ Auxerre, avec qui nous partageons des valeurs de proximité, de solidarité et de performance. Le projet sportif ambitieux, déployé par le club, ancré sur le long terme avec la formation et l'accompagnement de jeunes joueurs talentueux, est une dynamique à laquelle nous souscrivons chez Groupama dans nos partenariats sportifs comme dans notre politique de ressources humaines. Nous sommes fiers de ce partenariat qui sera pour nous un excellent vecteur pour répondre à nos enjeux de développement et renforcer notre implication et notre visibilité régionale*».

La Forêt d'Othe
03 86 35 29 52
La Forêt d'Othe
Bâtiments bois adaptés aux professions agricoles
Lamellé - Collé - Traditionnel
Charpentes bois - Maisons individuelles ossature bois
- Devis et première étude gratuits
- Bâtiment clefs en main.
La Forêt d'Othe - 89570 Turny
03 86 35 29 52
www.laforet-dothe.fr

Zone d'activité limitée à l'Yonne et l'Aube

## Assemblée générale d'Interbev Bourgogne

# «Pesée, classement, marquage», un accord historique

L'assemblée générale du comité Interbev Bourgogne a vu la présentation du tout nouvel accord *«Pesée, classement, marquage»*. Un accord historique qui permet de clarifier les rôles et de rassurer les éleveurs sur un sujet sensible.




**La dotation Intervev national au budget du comité régional Interbev Bourgogne s'élève à 247 000 euros en 2010, consacrés pour une très large part à des actions de communication et de promotion.**

L'assemblée générale du comité Interbev Bourgogne s'est déroulée dans un contexte un peu particulier, comme l'a indiqué son président, Jean-Pierre Fleury. La signature de l'accord, *«Pesée, classement, marquage»*, représente en effet un tournant historique pour l'Interprofession. *«L'accord clarifie un dossier particulièrement sensible»*, comme l'explique le représentant national d'Interbev, qui a fait le voyage depuis Paris pour en exposer les grandes lignes. Si la révision des accords de 2002-2003 a pu sembler laborieuse, le cadre est maintenant bien défini et le nouvel accord *«Pesée, classement, marquage»* peut se résumer en trois point majeurs :

L'abattoir a la responsabilité pleine et entière du classement. Des machines à classer devront être installées dans tous les abattoirs de plus de 300t. Reste que, pour des raisons autant financières que techniques, l'installation de ces équipement risque de prendre quelque temps.

Les contrôles réglementaires sont renforcés et exclusivement menés par FranceAgriMer et la DGCCRF (direction générale de la Consommation de la Concurrence et de la Répression des fraudes). La mission de Normabev est redéfinie et clarifiée. Elle s'exerce désormais dans un rôle technique, avec la gestion des données d'abattage et la remontée des informations finales d'abattage. Normabev assume aussi la fonction de *«responsable qualité du système»* c'est-à-dire du suivi qualité des classifications, de la formation et du suivi des compétences des classificateurs et du bon fonctionnement des machines à classer. Dans le cadre du Plan de suivi de la qualité du système, l'information pesée/classement devra remonter à l'éleveur en 24h, au maximum. Les réclamations passeront obligatoirement par le comité régional Interbev, qui est seul mandaté pour déclencher une visite de Normabev sur le site.

Cet accord qualifié *«d'historique»* par Jean-Pierre Fleury, *«témoigne d'une filière qui se modernise»*. La nouvelle répartition des rôles clarifiant les responsabilités et les missions. A Normabev, la mission de veille et de formation, à l'État d'assurer les sanctions si nécessaires.

L'accord *«Pesée, classement, marquage»* devrait en tout cas faciliter le règlement des problèmes.

L'évolution du contexte agricole montre que «les temps changent» *insiste le président du Comité régional Interbev Bourgogne. La LMAP (loi de modernisation de l'Agriculture et de la Pêche)* entérine *«le désengagement financier et politique de l'Etat»*, ce qui va se traduire par un glissement des responsabilités et des *«grands arbitrages»* vers les interprofessions. C'est un fait, mais c'est aussi un enjeu d'importance pour une interprofession viande qui ne compte pas moins de 13 familles participant au tour de table. Pas facile dans ce cas de parvenir rapidement à un consensus. L'accord *«Pesée, classement, marquage»* acquis, Interbev ouvre un nouveau chantier, aux implications économiques tout aussi importantes pour les éleveurs : celui des cotations.

**Anne-Marie Klein**

## Bureau interprofessionnel des vins de Bourgogne

# La Bourgogne redémarre

Les membres du Bureau interprofessionnel des vins de Bourgogne se sont réunis en assemblée générale à Beaune. Les chiffres du premier trimestre 2010 dessinent *«l'espoir de la reprise»* et le BIVB se donne un cadre d'orientation pour les années à venir.

*«Ce n'est pas encore une sortie de crise, mais c'est une étape. Nous sortirons de crise l'année prochaine»*... Les propos de Pierre-Henry Gagey, président délégué du BIVB, lors de sa présentation de la situation économique de la filière des vins de Bourgogne rassurent. Les chiffres présentés et commentés à l'occasion de l'assemblée générale du BIVB montrent que «*la Bourgogne redémarre*». Après 11 mois de campagne, les transactions sont en hausse de 7%, grâce surtout aux bourgognes rouges (+ 19%). Mais les prix sont en baisse (-13% en moyenne et -25% pour les seuls Chablis). Rien de surprenant selon Pierre-Henry Gagey, «*ce sont les chiffres que l'on attendait*» et qui traduisent un certain retour à la normale. Quant à l'export, la baisse enregistrée en 2009 «*n'a rien d'une Berezina*», d'autant que s'amorce un début de reprise ; la tendance est plutôt bonne avec une hausse qui se dessine. Reste des points à travailler : la qualité de certains produits, la régulation des prix, l'image des vins.

### L'espoir de la reprise

Même conviction optimiste chez Michel Baldissini, président du BIVB, qui relève dans son rapport moral des «*indications de relance*». Après «*l'euphorie*» de 2007 et «*la déprime*» de 2009, l'année 2010 porte «*l'espoir de la reprise*». Le début d'année confirme ainsi l'amélioration des ventes à l'étranger, avec une hausse de 5,5% en volume et un chiffre d'affaires en progression de 11,4%, par rapport au difficile premier trimestre 2009. Dans ce contexte, par temps calme comme par gros temps, l'interprofession se veut «*un outil au service des professionnels*». Un outil qui inscrit son action dans la durée, comme l'a rappelé son président et qui doit donc donner un cadre aux orientations de filière définies pour les cinq prochaines années dans le «*Plan 2015*», dont la synthèse a été présentée à cette assemblée générale.

Si le dynamisme de l'interprofession se mesure à l'intensité des relations en son sein, alors l'interprofession des vins de Bourgogne fonctionne bien. Les relations interprofessionnelles «sont *riches, intenses et parfois viriles, entre la viticulture et le négoce*» comme l'a souligné Michel Baldissini. C'est un rapport de forces «*sain*» qui permet d'aboutir «*à de justes compromis*» sans faire «*d'erreur structurelle stratégique*». Ses membres vont prochainement débattre et enrichir le futur «*Plan 2015*» qui sera soumis au vote de l'assemblée générale en décembre 2010. Ce plan sert une grande ambition : être «*la référence mondiale des grands vins nés d'une viticulture durable*». Et pour en arriver làs, comme le martèlent ses rapporteurs, il va falloir «*fédérer, fédérer, fédérer...*».

**Anne-Marie Klein**

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES
S.A.S. BAILLY
B.P. N°2, 18240 SAVIGNY-EN-SANCERRE
Tél. 02 48 72 12 93 - Fax. 02 48 72 10 02
www.baillysa.fr E-mail: mail@baillysa.fr
Études et devis gratuits
HANGARS AGRICOLES ET BÂTIMENTS ÉLEVAGE
Bâtiments industriels et artisanaux

## Xynthia et après ?

Voilà quelques mois maintenant que la Vendée a été secouée par cette violente tempête.
A l'époque, toutes les télévisions, les radios et la presse en général nous ont largement informé de ce qui se passait. Mais depuis, plus personne n'en parle et pourtant, pour les sinistrés il n'y a pas grand chose de changé.
Depuis le début, le réseau FNSEA s'est mobilisé, ce qui nous a permis de suivre l'évolution au moment du Congrès ou du Conseil Fédéral. Aujourd'hui, nous savons de quoi ont besoin les éleveurs sinistrés. C'est pourquoi la FDSEA de Côte d'Or s'est engagée à parrainer une exploitation qui compte 250 chèvres et n'a plus aucun fourrage à sa disposition (pas de stock et pas de récolte possible).
Nous souhaitons leur faire parvenir de la paille et de la luzerne déshydratée (en collaboration avec la coopérative de déshydration de Baigneux).
Pour cela nous comptons sur tous : Pour la luzerne, chaque adhérent de la coopérative recevra par courrier les modalités pour faire leur don.
Pour la paille et le transport, nous avons besoin de moyens financiers pour organiser l'opération.
Vous pouvez envoyer vos dons à la FDSEA 21- Opération Vendée - 42 rue de Mulhouse 21000 Dijon
Nous comptons vraiment sur vous car il est temps de montrer que la solidarité paysanne ne reste pas un vain mot. Merci à tous

**Jean Bertrand,**
**secrétaire général FDSEA 21**

Couverts mellifères

# 80 ha de fleurs pour les abeilles dans l'Yonne

**Pour la 4ème année consécutive, la FDSEA de l'Yonne, en partenariat avec l'Association pour le Développement de l'Apiculture en Bourgogne mène une opération d'envergure d'implantation de couverts mellifères sur le département.**

Initiée en 2007, l'opération «*couverts mellifères*» a pour but de permettre aux abeilles de trouver du pollen en quantité suffisante les mois d'été et constituer ainsi des stocks pour «*passer*» l'hiver. Cette année encore 17 agriculteurs icaunais se sont engagés dans la démarche, pour une surface globale de 70 ha, rejoints par la coopérative sénonaise Capserval, qui de son côté, a mis en culture 10 ha supplémentaires. Véritable engagement pour la biodiversité, chaque implantation de ce type est réalisée sur la base d'un partenariat entre un apiculteur professionnel adhérant à l'Adab et un agriculteur. Le binôme ainsi constitué assure le suivi et le succès de l'opération soutenue par le Conseil général qui prend en charge le coût des semences nécessaires à l'implantation de couverts.

### Une démarche «gagnant-gagnant» !

La démarche initiée par la FDSEA de l'Yonne est d'autant plus intéressante que les exploitants comme les apiculteurs, y trouvent motifs à satisfaction. Pour les premiers, la mise en place de couverts mellifères fait bénéficier de l'action pollinisatrice des abeilles sur les autres cultures environnantes, les plantes préconisées (sainfoin, mélilot, phacélie etc…), présentant un intérêt agronomique certain, par un apport naturel d'azote et une structuration des sols. Les intercultures pourraient également jouer un rôle positif, sous réserve d'être semées suffisamment tôt, pour une floraison en septembre. Pour les apiculteurs, les couverts mellifères sont d'autant plus importants, qu'ils permettent de compenser l'appauvrissement du milieu et d'améliorer l'état des colonies et leur productivité. Pour Franck Bonjour, co-président de l'Adab ce constat : «*sur 135 ruches suivies en 2009, celles réparties sur des couverts mellifères ont produit entre 6 et 12 kg de miel de tournesol par ruche contre 0 à pas grand-chose pour les autres !*».

### L'Yonne dans le peloton de tête

Classée au troisième rang des départements en matière de surfaces de couverts mellifères, l'Yonne fait figure de précurseur en la matière. Pour Francis Letellier, président de la FDSEA 89 : «*à nous d'effectuer des démarches de sensibilisation auprès de l'ensemble des agriculteurs afin d'impliquer encore plus de participants pour un maillage plus important sur le département*». De rappeler au passage l'enjeu pour le monde agricole à contre attaquer ainsi les propos trop souvent entendus sur «*l'entière responsabilité*» des agriculteurs concernant le dépeuplement des colonies d'abeilles. Moins de plantes messicoles (coquelicots, bleuets…) à l'état naturel, décalage de la végétation, climat qui se modifie, insectes parasites et destructeurs comme le frelon asiatique…, les raisons de leur mortalité sont multiples. D'autant que les professionnels ont depuis longtemps revu leurs pratiques de traitements fongicides, privilégiant une dispersion tôt le matin ou tard le soir, mais pas en milieu d'après-midi, alors que les abeilles sont en plein travail. **Dominique Bernerd**



**Réunis pour une présentation du projet : Pierre-Jean Renoux, céréalier sénonais engagé dans la démarche, Christine Busson, apicultrice, Franck Bonjour, co-président de l'Association pour le Développement de l'Apiculture en Bourgogne, Jean-Marie Jost, président de la Commission agriculture au Conseil général de l'Yonne et Francis Letellier, président de la FDSEA 89 (de gauche à droite).**




## Élevage des nuages s'amoncellent sur ce secteur agricole

Le conseil d'administration FNB du 23 juin a fait le point sur les principaux dossiers économiques de ce début d'été alors que les effets d'une sécheresse dévastatrice se fait d'ores et déjà sentir dans l'ouest et le nord.
En Bourgogne, jusqu'aux dernières journées caniculaires dont les effets négatifs se feront sentir sur les récoltes à venir, il n'y avait pas trop de dégâts pour la récolte fourragère. Par contre, la tension monte sur les marchés qui se dégradent surtout pour la viande bovine (vache et jeune bovin) à tel point que les engraisseurs s'interrogent sur cette situation alors que l'Europe et la France restent déficitaires.
Les menaces d'importations en provenance de la zone mercosur ont été dénoncées par les responsables FNB qui considèrent que la relance de ces négociations d'ouverture commerciale sur le marché bovin est une provocation. En effet, c'est plusieurs centaines de milliers de tonnes qui déferleraient sur l'Europe et aggraveraient la situation qui est déjà problématique si des accords étaient conclus.
D'ores et déjà, la FNB et ses sections surveillent de près les enseignes Metro, Pomona, Promocash afin de détecter toutes provenances de viande qui ne respecteraient pas les normes européennes en matière sanitaire et administrative. Rappelons que le mercosur est de très loin le principal fournisseur de viande bovine à l'Union européenne.
Depuis des décennies, Argentine, Brésil et Uruguay, les imputations varient de 330 à 500 000 tonnes équivalent carcasse (TEC). Ces volumes ont été cependant limitées en provenance du Brésil avec un cahier des charges imposé par l'Union européenne suite à des difficultés de traçabilité et de rigueur de contrôle dans ce pays.

### Une conjoncture très défavorable

Malgré le recul de la production en 2009 pour la 2ème année consécutive (estimé à – 3% depuis 2007), les prix des animaux à l'abattage restent médiocres au 1er semestre 2010 surtout face à des coûts de production qui restent hauts.
En Bourgogne, répondant à la demande de la FNB, un état de la situation économique des élevages viande bovine met en évidence une situation particulièrement grave chez les engraisseurs. Par ailleurs, rappelons l'action engagée par la FRB depuis des semaines pour réviser le système des cotations entrée abattoirs qui manifestement ne correspondent plus à la réalité des marchés.
Les turbulences monétaires sur l'Europe menacent les exportations françaises. Dans une Europe secouée par la crise financière qui frappe les secteurs industriels et l'agriculture dans son ensemble, l'élevage de races à viande, dont les exportations sur les pays de l'Europe du Sud, devra s'adapter à ces nouvelles données.
D'après France Agrimer, sur les quatre premiers mois de 2010, les exportations françaises de broutards vers l'Italie se montent à 277 700 têtes, en retrait de 3,6 % par rapport à la même période de 2009. La baisse du prix du jeune bovin constaté en France est également sensible en Italie. Quelles seront les conséquences sur le marché du maigre à l'automne 2010 ? Dès septembre, nous examinerons les tendances avec le début des sorties de broutards de la grande zone race à viande du Grand Massif Central.
Face à toutes ces interrogations, le maintien des élevages (aussi bien laitiers que de races à viande) est posé avec une chute de revenu en 2009 de 70% par rapport aux années 2003-2008 (cf AS 71), un taux d'endettement qui devient critique pour bien des élevages (alourdissement de la charge financière suite au plan PSEA sur les années 2011 à 2015).
La FNSEA et ses sections spécialisées feront le point sur ces nouvelles dégradations pour interpeller les instances gouvernementales européennes (commission, présidence et parlement européen) pour redonner un sens à l'action politique européenne en faveur de la sécurité et de la qualité de l'alimentation et de l'avenir des territoires ruraux.

**R.A. – FDSEA 58**

## Plan Végétal pour l'Environnement

# Dépôt des demandes avant le 15 septembre

La date limite pour déposer les dossiers «*Plan Végétal pour l'Environnement*» auprès des services de la Direction Départementale des Territoires est fixée au mercredi 15 septembre 2010.

Mis en place à l'automne 2006, le plan végétal pour l'environnement (PVE) est un dispositif d'aide dont l'objectif principal est de préserver ou de restaurer la qualité de la ressource en eau par l'acquisition de matériels ou d'équipements agricoles spécifiques.

Le PVE s'adresse aux agriculteurs (individuels ou en société) et aux Cuma dont l'activité porte sur des productions végétales (hors surfaces en herbe). Les condition d'éligibilité sont les suivantes : être âgé d'au moins 18 ans et de moins de 60 ans au 1er janvier 2010 ; ne pas avoir déjà bénéficié d'une subvention PVE en 2007, 2008 ou 2009 ; avoir son siège d'exploitation dans une commune éligible (voir liste sur la notice).

Une liste de matériels éligibles a été définie au niveau régional afin de répondre aux enjeux environnementaux de réduction des pollutions par les produits phytosanitaires et fertilisants. Ce sont par exemple les matériels de désherbage mécanique, les aires de lavage et de remplissage du pulvérisateur, certains équipements du pulvérisateur permettant de maîtriser les apports, les volucompteurs programmables, potence, réserves de collecte des eaux de pluies, les réserves d'eau surélevées mais aussi GPS, logiciel de fertilisation, pesée embarquée des engrais, les systèmes de débit proportionnel à l'avancement...

**Les matériels d'occasion ou en copropriété ne sont pas éligibles au PVE.**

Les investissements éligibles doivent représenter un montant minimum de 4 000€HT pour bénéficier d'une aide avec un plafond fixé à 30 000€HT. Pour les Gaec, ce plafond est multiplié par le nombre d'exploitations regroupées dans la limite de trois et pour les Cuma il est porté à 100 000€HT.

L'aide financière accordée, est de 20% minimum au total, voire 40% pour les matériels prioritaires répondant à l'enjeu «*réduction des pollutions par les produits phytosanitaires*». Pour certains investissements, le taux d'aide peut atteindre 75%.

Les Agence de l'eau participent également au financement du PVE sur des bassins d'alimentation de captage qualifiés de prioritaire.

Par ailleurs, une bonification de 10% de l'aide est attribuée si l'investissement est fait par un jeune agriculteur bénéficiaire des aides à l'installation.

Toutes les aides accordées dans le cadre du PVE sont cofinancées par l'Union européenne (Feader).

La réalisation de l'investissement ne pourra intervenir qu'après engagement juridique du dossier sous peine de perdre le bénéfice de l'aide. Le demandeur dispose d'un délai d'un an pour débuter son projet PVE. Il devra être terminé dans les 2 ans qui suivent son commencement.

Chaque exploitation agricole ne peut recevoir qu'une seule subvention au titre du PVE sur la période 20007-2013. Pour les CUMA, un maximum de 3 dossiers peut être déposé sur cette période dans la limite de 100 000€ d'investissements aidés au total. Il convient par conséquent de ne pas hypothéquer des investissements futurs qui seraient efficaces pour la qualité de l'eau par le dépôt d'une demande précipitée dès la première année.

**La date de dépôt des dossiers complets auprès de la DDT est fixée au : 15 septembre 2010**

D'APRÈS COMMUNIQUÉS DDT 21, DDT 58, DDT 89

### Contacts

**Pour obtenir la notice d'information, la liste des investissements éligibles et le formulaire de demande, s'adresser à la DDT de votre département :**

- **DDT 21: Stéphanie Jacquot - 03 80 68 30 01**
**www.cote-d-or.equipement-agriculture.gouv.fr**
**DDT de la Côte d'Or - 57, rue de Mulhouse – BP 53317 – 21033 Dijon Cedex**
- **DDT 58 : Florence Pawela- Mugneret - 03 86 71 71 71**
**Florence.pawela-mugneret@nievre.gouv.fr**
**www.nievre.equipement.gouv.fr**
**DDT de la Nièvre – 2, rue des Pâtis BP 30069 – 58020 Nevers Cedex**
- **DDT 89 : Bruno Dunis – 03 86 40 19 34**
**www.yonne.equipement-agriculture.gouv.fr**



## La DDT communique

Côte d'Or

### Quotas laitiers redistribution 2010-2011

Les imprimés de demande de références supplémentaires peuvent être retirés en DDT de côte d'Or, auprès de votre acheteur, ou téléchargés sur le site de la DDT à l'adresse électronique suivante :
http://www.cote-d-or.equipement-agriculture.gouv.fr/
Ils doivent être retournés en DDT, 57 rue de Mulhouse - BP 53317 - 21033 Dijon cedex, avant le 31 août 2010, en établissant une copie à votre acheteur.
L'imprimé est valable pour les demandes de références supplémentaires sur :
• La réserve régionale mutualisée
Cette réserve est constituée essentiellement par l'augmentation de 2% du quota national. Le volume à redistribuer est mutualisé entre les départements au sein de la région Bourgogne. Public éligible : les jeunes agriculteurs installés après le 31 mars 2006 et les exploitants demandant une référence en consolidation (le solde de la réserve, après attribution aux JA, sera réparti de manière forfaitaire entre les demandeurs).
• La réserve départementale
Ainsi que lors des campagnes précédentes, les attributions se feront selon l'ordre de priorité suivant: Jeunes Agriculteurs nouvellement installés ; consolidation des exploitations, en fonction des volumes disponibles après attribution aux Jeunes agriculteurs. En cas d'insuffisance de volumes en réserve départementale, les critères figurant dans le Plan départemental d'orientation agricole (PDOA) seront appliqués afin de départager les exploitations ayant fait une demande au titre de la consolidation.
**Important** : afin d'être attributaire de références sur les deux réserves précitées, les exploitations doivent impérativement être aux normes vis-à-vis de la gestion des effluents d'élevage, vis-à-vis de la réglementation ICPE.

COMMUNIQUÉ DDT 21

Yonne

### Échanges entre droits à prime (PMTVA) et droits à produire (Quotas laitiers)

Une procédure d'échanges de quotas laitiers contre droits PMTVA (Prime au maintien du Troupeau de vaches Allaitantes), est mise en place pour la campagne 2010-2011. Cette procédure concerne les éleveurs mixtes ou spécialisés désirant se reconvertir totalement dans l'une des deux productions :
• Abandon de la production laitière au profit de l'élevage de bovins allaitants (ou)
• Abandon de l'élevage de bovins allaitants au profit de la production laitière
Les échanges partiels sont, par conséquent, exclus du dispositif.
Les quantités échangées transitent par les réserves départementales relatives à chacun des deux dispositifs et doivent s'équilibrer en volume.
L'équivalence ou niveau d'échange sera fixée après avis de la commission départementale d'orientation de l'agriculture (CDOA). Les producteurs intéressés feront une demande sur papier libre auprès de la Direction Départementale des Territoires (DDT - SEA - 3, rue Monge - BP 79 - 89011 Auxerre Cedex)
au plus tard le : 31 octobre 2010

COMMUNIQUÉ DDT 89

### Quotas laitiers aide à la cessation de l'activité laitière (ACAL)

Les éleveurs laitiers qui livrent ou commercialisent du lait ou des produits laitiers sur leur exploitation, peuvent bénéficier d'une indemnité, s'ils abandonnent la production laitière, totalement ou partiellement..

| Taux en € /litre | 2010-2011 | 2011-2012 | 2012-2013 | 2013-2014 |
|---|---|---|---|---|
| Dans la limite de 100 000 litres | 0,15 | 0,1125 | 0,075 | 0,0375 |
| De 100 001 à 150 000 litres | 0,08 | 0,06 | 0,04 | 0,02 |
| De 150 001 à 200 000 litres | 0,05 | 0,0375 | 0,025 | 0,0125 |
| Au delà de 200 000 litres | 0,01 | 0,0075 | 0,005 | 0,0025 |

Le dispositif d'aide à la cessation d'activité laitière est reconduit pour les 4 années à venir avec une indemnisation qui est annuellement dégressive.
Pour l'actuelle campagne, les formulaires de demande sont disponibles auprès de la Direction Départementales des Territoires, SEA - 3 rue Monge - BP 79 - 89011 Auxerre Cedex (Mme Anne Briffe, tél 03 86 40 19 26) et sur le site de la DDT : http://www.yonne.equipement-agriculture.gouv.fr rubrique Accueil - Formulaires - Imprimés - Agriculteurs.
Ils précisent les engagements que doivent respecter les producteurs et expliquent la procédure qu'il conviendra de suivre. Le demandeur ne devra pas entre autres, bénéficier de la retraite avant le 1er avril 2011 et il s'engagera à ne pas retirer sa demande. Il doit en outre avoir produit du lait depuis le début de la campagne 2010.
La décision d'attribution ou de refus sera communiquée à chaque demandeur au plus tard le 1er mars 2011.
La date limite de dépôt des demandes auprès de la Direction Départementale des territoires (DDT-SEA - 3, rue Monge BP 79 - 89011 Auxerre Cedex) est fixée au 31 août 2010.
**Information complémentaire :** Le dispositif des transferts sans terre (TSST) sera mis en œuvre dès la présente campagne dans le département de l'Yonne. Il permettre d'augmenter la capacité de financement des ACAL

COMMUNIQUÉ DDT 89

Bovins charolais

# Fest'ia : la génétique charolaise en démonstration

La première édition de Fest'ia, qui s'est déroulée à Meillard le 25 juin, a tenu ses promesses et redonné le moral aux éleveurs.



Les vaches suitées présentaient des index «en béton», de la conformation et des qualités de race.

La première édition de Fest'ia qui s'est déroulée le 25 juin dernier au Centre d'élevage de Meillard, dans l'Allier a rassemblé 350 participants, venus apprécier la qualité des descendances UCATRC, présentées à cette occasion, et participer aux différents ateliers organisés par UCATRC, Genesia et leurs partenaires (CER France, Bovins croissance, Chambre d'agriculture de l'Allier, groupements, etc.).
En une journée, les visiteurs ont pu assister au défilé de plus d'une centaine d'animaux, avec les commentaires comparatifs associés, qui ont permis aux partenaires de l'opération (Chambre d'agriculture de l'Allier, Covido-bovicoop, CCBE, Sicagieb, Sicaba, Socaviac, Gecsel-Global) de faire part de leurs observations. Une exposition animale très réussie qui a produit son effet sur les éleveurs participants. Certains faisant la remarque que *«ça donne de l'espoir et le moral de prendre conscience des marges d'amélioration. On le pressentait. Il faut encore plus le faire savoir»*. L'événement génétique a permis d'en faire la démonstration.
Huit départements et 48 élevages ont présenté 117 animaux illustrant les qualités maternelles et bouchères des grands géniteurs UCATRC. L'union étant constituée d'une vingtaine de coopératives d'insémination, rayonnant sur 52 départements. C'est la coopérative Genesia (Allier, Sud Nièvre, Creuse, Puy-de-Dôme) qui recevait cette première édition de Fest'ia. Broutards, vaches finies, génisses de 18 mois, 30 mois, vaches suitées, mères à taureaux, ont été appréciés à leur juste valeur. Toutes les démonstrations et les informations zootechniques montrant qu'effectivement les marges de progrès sont garanties avec la génétique.

Journées châtillonnaises

# Exposition ovine aux : des éleveurs très motivés

En marge du traditionnel concours des bovins de race Brune, les éleveurs ovins du département ont répondu présent à l'appel du syndicat d'élevage ovin et de Guy Tarteret, éleveur à Chemin d'Aisey et homme orchestre de cette exposition. Sur le ring, 10 races ont été présentées et commentées par Jean-Marc Bidoire devant un public attentif. Public qui a eu également l'occasion de déguster de la viande d'agneau. Un concours d'agneaux de boucherie suivi d'une remise de prix en la présence d'Hubert Brigand, maire de Châtillon-sur-Seine est venu couronner ces journées festives.

### Le palmarès:

1er et 6ème prix: Nathalie Gallois à Braux, 2ème prix : Roland Dumet à Chemin d'Aisey, 3ème et 4ème prix: Earl Joubert à Coulmier le Sec, 5ème prix: Guy Tarteret à Chemin d'Aisey, Agneaux primés de qualité : Earl du Garmois à Savigny-sous-Malain, Hubert Mony à Francheville, Earl Parent à Frolois, Gaec du Larry à Planay; Christian Claudon à Gevrolles.

SOCADRAIN T.P.
• DRAINAGE
• MISE AUX NORMES DE BÂTIMENT D'ÉLEVAGE
• ÉTANCHÉITÉ DE BASSIN GÉOMEMBRANES
SOCADRAIN TP - 89380 Appoigny - Tél. 03 86 53 08 75

Aujourd'hui avec votre toit, vous avez de l'énergie à revendre !
O'SiTOiT Solutions photovoltaïques
Du matériel de qualité avec le service en plus !
N° Indigo 0 820 226 826 0,15 € TTC / MN
Devis gratuit
Conseil technique, juridique et fiscal

Prévention

# Le détecteur de fumée bientôt obligatoire

Les incendies d'habitation tuent chaque année environ 400 personnes, ces accidents ont lieu 7 fois sur 10 la nuit. Contrairement aux idées reçues, la fumée tue davantage que les flammes (l'intoxication par la fumée est la 1ère cause de mortalité dans les incendies).

C'est pourquoi le gouvernement a rendu obligatoire, d'ici 2015, l'installation de détecteurs de fumée dans les lieux d'habitation.

### Deux solutions s'offrent à vous :

•Le Détecteur Avertisseur Autonome de Fumée (D.A.A.F) avec alarme intégrée. C'est un simple boîtier autonome et facile à installer. Il ne nécessite aucun raccordement, simplement vissé en hauteur, il fonctionne sur piles ou batterie et émet une alarme sonore lorsqu'il détecte la présence anormale de fumée.
Attention, cette solution n'est efficace qu'en cas de présences des habitants.

• Le détecteur de fumée relié à un dispositif d'alarme. Ce détecteur est généralement couplé à un dispositif d'alarme anti-intrusion. Cette alarme peut être raccordée à un organisme de télésurveillance. Cette deuxième solution offre une mise en œuvre des secours en votre absence ou si vous ne réagissez pas à l'alarme localement : certains médicaments peuvent limiter la capacité à entendre l'alarme. Votre installation est également entretenue par des techniciens spécialisés.

### Où installer un détecteur de fumée ?

L'air chaud et la fumée montent vers le plafond et se propagent ensuite horizontalement.
Installez le détecteur au plafond est l'idéal, au centre de la pièce à une distance minimale de 30cm des angles et des murs de la pièce. Dans une grande pièce ou un couloir (plus de 9m de long), placez le détecteur de fumée à chaque extrémité.

### Endroits recommandés :

• dans la pièce ou le couloir donnant accès aux chambres,
• en haut d'un escalier (c'est un lieu de passage privilégié de la fumée),
• si votre habitation est sur plusieurs niveaux, placez au moins un détecteur à chaque niveau.

### Endroits à éviter :

• dans la cuisine, la salle de bain, la chaufferie, le garage…: l'apparition de fumées ou de vapeur d'eau risquent de provoquer de fausses alertes ;
• dans un endroit poussiéreux : la poussière risque de provoquer des pannes ;
• dans les endroits où la température est trop élevée ;
près des grilles de chauffage ou de climatisation ;
• près des ventilateurs de plafond (et en règle générale dans les endroits à forte circulation d'air).


Photo : Rauch-Signal

### Comment choisir le matériel ?

Depuis le 1er août 2008, tous les détecteurs de fumée ne répondant pas à la norme EN 14604 sont interdits à la vente. Vérifiez néanmoins que le produit est bien conforme à la norme EN 14604 et qu'il porte bien le marquage CE. La marque NF apporte des exigences supplémentaires validées par des contrôles réguliers. Un matériel sans preuve de certificat de conformité peut être dangereux car il crée, à tort, un sentiment de sécurité.

### Comment entretenir le matériel ?

Vérifiez environ tous les mois son bon fonctionnement grâce au bouton «test» et n'oubliez pas de changer les piles (si le détecteur ne fonctionne pas sur le secteur) : la durée d'autonomie est généralement comprise entre 1 et 5 ans selon les modèles.
Pensez à dépoussiérer régulièrement les détecteurs et ne les peignez jamais.

### Etes vous bien assuré ?

Pour vous assurer et vous aider dans le choix de votre assurance habitation, Groupama vous propose trois formules de garanties et une gamme d'options. Vous composez votre contrat à la carte et décidez des garanties dont vous avez vraiment besoin.

GROUPAMA GRAND EST

▶ installation

# PRI info

Côte d'Or

## Parce que votre projet est unique…

*«J'ai envie de m'installer mais je ne sais pas comment m'y prendre ?». «Mes parents ne sont pas agriculteurs, j'ai toujours eu l'envie d'élever des vaches mais je ne suis pas sûr de vouloir être seul sur une ferme. Qu'est ce que je peux faire ? J'ai entendu qu'il existait des aides pour les jeunes agriculteurs, mais est ce que les activités prévues dans mon projet relèvent de l'agriculture ou du commerce ?».* Vous avez un projet, vous vous posez des questions, venez nous rencontrer. Point Info Installation, Maison de l'Agriculture, 42 rue de Mulhouse, Dijon. Contact : Aurélie Chapeau 03.80.68.67.72.

Nièvre

## Le Point Info Transmission

Le Point Info Transmission c'est : un lieu d'accueil pour les agriculteurs en fin de carrière qui songent à la transmission de leurs exploitations. Un lieu d'information et de suivi de votre cas, parce que chacun est différent…Un lieu de conseil pour passer le relais dans les meilleures conditions. Un lieu d'orientation vers les interlocuteurs spécialisés : fiscalistes, notaires, juristes, experts… n'hésitez pas à contacter Carole Simon à l'Adasea au 03 86 93 45 99.

Yonne

## Le Point Info Installation : votre 1er contact

Vous êtes intéressé(e) par le métier d'agriculteur, vous avez un projet d'installation en agriculture à plus ou moins long terme, vous envisagez une reconversion professionnelle en agriculture. N'hésitez pas à contacter le Point Info Installation. Des conseillers sont à votre écoute pour vous accompagner dans votre réflexion et pour vous informer sur le dispositif d'aides à l'installation et les démarches à l'installation. Plus d'informations au 03 86 94 21 99.

**sarl SIMONNET** 58000 Saint Eloi

- Terrassement de stabulation
- Plate-forme
- Fosse à lisier
- Broyage avec pelle équipée
- Chemin d'accès
- Assainissement
- Vente et livraison cailloux concassés

**Tel. 06 82 85 40 55**
Mail: terrassement-centre@orange.fr



Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

# Céréales 07 JUILLET

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française
Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

**Récolte 2009:** Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de 10,24 euros/t du 16 au 30 juin et de 10,70 euros/t du 1er au 15 juillet pour toutes céréales et de 11,36 euros/t du 16 au 31 juillet.

## BLÉ TENDRE — RÉCOLTE 2010

| Rendu | Spécifications | Échéance | €/t | Observations |
|---|---|---|---|---|
| Aube/Yonne | BPMF | 4 de sept | 142,00 | N C |
| Saône-et-Loire | BPMF 220/11% mini | INC | | |
| Sud Côte d'Or | BPMF 220/11% | 6 de juillet | 140,00 | T C |
| Sud Est | BPMF | ttes périodes | 150,00 | N C |

## BLÉ DUR — RÉCOLTE 2009

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Sud-Est | normes exports | juil/déc | 190,00 | N C 13,5% de protéines |
| Sud-Ouest | normes semoulières | INC | | |

## ORGE DE MOUTURE — RÉCOLTE 2010

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Sud Côte d'Or | 64kg/hl | 6 de juillet | 118,00 | T C |
| Aube/Yonne | 63-64kg/hl | longueurs | 115,00 | N C |
| Sud Est | 65-67kg/hl | 3 de juillet | 120,00 | T C |

## MAÏS — RÉCOLTE 2010

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Sud Côte d'Or | | 9 d'oct | 135,00 | A C |
| Sud Est | | INC | | |
| Aube/Yonne | | INC | | |

## AVOINE noire — RÉCOLTE 2009

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Aube/Yonne | 51-52kg/hl | INC | | |
| Sud côte d'or | 50kg/hl | 3 d'oct | 146,00 à 148,00 | N C |
| Saône-et-Loire | 50kg/hl | 3 d'oct | 146,00 à 148,00 | N C |

# Céréales France (disponible ou rapproché) 07 JUILLET

Blé fourrager Départ Eure-et-Loir NR : 120,00; Blé meunier Départ Eure-et-Loir NR : 143,00; Blé standard Rendu Rouen NR : 159,50; Orge de Mouture Rendu Rouen NR. : 125,00; Orge de Mouture Dép. E.-et-Loir NR (juil/août): 120,00; Maïs FOB Rhin (juil/août) :162,00; Tournesol Rendu Saint-Nazaire NR: 320,00; Pois Départ Oise: 185,00; Colza Rendu Rouen (dispo) : 330,00

# Pailles et fourrages 07 JUILLET

**Paille de blé :**
**Centre-Bassin parisien A titre indicatif** Balle rectangulaire (départ champ) 300-400 kg :50 E/t. Balles pickup (départ champ) 25kg :inc.
**Nord-Est** Balles de 20-25 kg à l'abri, **région Dunkerque, Nord Pas de Calais, Somme** : inc. Grosses balles rectangulaires de 300-400 kg départ toutes régions, à l'abri : 50 E/t. Balles rondes en 1,20 m de diamètre : inc
**Foin de prairie :**
**Centre-Bassin parisien Loiret, Seine-et-Marne**, balles pickup 25 kg : inc. 200 à 300 kg balles rectangulaires (sous abri) :inc. balles rondes :inc.
**Nord-Est** Petite balle de 20 kg, de bonne qualité, Balle pickup 20 kg: inc. balles rectangulaires (sous abri) :inc.
**Luzerne :**
**Centre-Bassin parisien A titre indicatif**
1ère coupe : inc., balles rondes 1e coupe :inc., petits ballots

# Alimentation animale 07 JUILLET

**Tourteaux de soja 48% pellets Montoir :** 300
**Poudre de lait écrémé spray dispo.:** 1970
**Lactosérum :** 620
**Babeurre sans norme :** 1850
**Huile de coprah raffinée :** 1770
**Huile de palme raffinée :** 805
**Luzerne déshydratée 18% :** 134

**Pulpes de betterave Marne :** 118
**Sons Pellets :** 89,00
**Farines de poissons Amérique du sud (65%) :** -

***Moyenne pondérée 12 dernières semaines***
**- Lactosérum doux : S.27 :** 689 - **S.26 :** 694
**- Poudre à lait 0% consommation animal :** INC (S.27/26)

# Viande porcine

## INDICEporcelet

**Du 05 au 09 juillet**
Prix à 25kg: 2,092 • Par kg suppl.: 0,55 • Porcelet 8kg: 35,785
**Du 28 juin au 02 juillet**
Prix à 25kg: 2,095 • Par kg suppl.: 0,55 • Porcelet 8kg: 35,868

Prix départ ferme indexé à 25 kg. - La référence «Porcelet départ ferme à 25 kg» est une information professionnelle, destinée aux éleveurs assujettis à une indexation, notamment dans le cadre des Groupements des producteurs.

## PORCabattus Moyenne hebdomadairede l'OFIVAL du 25 juin au 01 juillet **NON COMMUNIQUÉ**

**Bretagne :** 1,41 (=) - **Centre, Haute et Basse-Normandie, Pays de Loire, Poitou-Charentes :** 1,39 (-0,01) - **Nord, Pas-de-Calais, Picardie, Ile de France, Lorraine, Alsace, Champagne, Ardennes :** 1,37 (=) - **Bourgogne, Franche-Comté, Rhône-Alpes, PACA, Corse :** 1,44 (-0,01) - **Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Auvergne-Limousin - Aquitaine :** 1,41 (=)

**Référence nat. : 1,41 (=)**

## PORCINS Sancoins 07 JUILLET

**Amenés : non communiqués.**

**Cours indiqués à titre indicatif.**

**Au kg net : Porcs charcutiers 1,17-1,54. Coches de réforme 0,75-0,98.**

# Viande ovine

## CORBIGNY Sicagemac 05 juillet

| Ovins:260 | Prix moyen par animal | Prix moyen par kilo |
|---|---|---|
| Agneaux | 88-110 | 2,05-2,38 |
| Brebis | 12,70 | 0,23-0,87 |
| Béliers | 90-100 | - |

Coursreconduits en bons agneaux, commerce plus difficile pour les lots d'agneaux mal triés. Vente active et complète en brebis.

**Prochain marché : LUNDI 19 JUILLET**

## MOULINS ENGILBERT Sicafome 12 juillet

**Amenés 991**- 96% de vendus.
**Agneaux**: Les lots bien triés de moins de 44kg voient leurs cours reconduits, le second choix et les animaux trop lourds sont plus pénalisés.
**Brebis**: Tarifs identiques en bonne marchandise. **Béliers :** Peu d'offre de qualité.
**PROCHAIN MARCHÉ : LUNDI 26 JUILLET .**

| | E | U | R | O |
|---|---|---|---|---|
| Brebis | - | 0,59 à 1,00 (35 à 72€) | 0,30 à 0,59 (20 ;à 35€) | 0,10 à 0,30 (10 à 20€) |
| Béliers: 65 à 113 € - Chèvres: 15 à 30 € - Agneaux maigres: 57 à 74 (2,00 à 2,55) | | | | |
| **Agneaux gras** -38 kg (62 à 93 €) | - | 2,30 à 2,52 | 2,09 à 2,30 | - |
| **Agneaux gras** 38 à 44 kg (86 à 110 €) | - | 2,30 à 2,59 | 2,05 à 2,30 | - |
| **Agneaux gras** 44 à 50 kg (90 à 105 €) | - | 2,10 à 2,40 | 1,90 à 2,10 | - |
| **Agneaux gras** + 50 kg (94 à101 €) | - | 1,90 à 2,00 | - | - |

**EFFECTIFS Agneaux**: 867- **Brebis**: 108 - **Béliers**: 09 - **Caprins**: 07. www.sicafome.frwww.sicafome.fr

## SANCOINS 07 juillet

**Amenés 930, dont 512 agneaux, 37 agneaux d'embouche, 353 brebis et 18 béliers.**
**Cours reconduits, toutes catégories.**
**A la pièce :** Brebis suitées 70,00-110,00-90,00 (=). Béliers de réforme 68,00-110,00-85,00 (=). Agneaux d'embouche 50,00-70,00-60,00 (=).
**Au kg :** Agneaux laitons 16-19 kg U 5,05-5,40-5,20 (=); R 4,85-5,20-5,05 (=); 19-22 kg U 4,60-5,00-4,90 (=); R 4,35-4,75-4,60 (=); plus de 22 kg U 4,00-4,35-4,25 (=); R 3,85-4,25-4,15 (=). Brebis de réforme moins de 25 kg U inc.; R inc.; plus de 25 kg U 1,50-1,60-1,55 (=); R 1,11-1,25-1,15 (=); O 0,79-0,94-0,90 (=).

**Veaux d'élevage** **07 juillet**

**Amenés 136.**
**Commerce plus facile, toutes catégories mais avec difficulté en charolais âgés non buveurs. Cours en hausse.**
**A la pièce :** Veaux Charolais mâles légers 240,00-320,00-285,00 (+10,00); lourds 320,00-380,00-350,00 (+10,00); conformation supérieure 380,00-440,00-405,00 (+10,00); Charolaises femelles légères 210,00-265,00-240,00 (+10,00); lourdes 265,00-340,00-320,00 (+10,00); conformation supérieure 340,00-395,00-370,00 (+10,00); Croisés Charolais Normands mâles légers 240,00-310,00-280,00 (+10,00); lourds 310,00-365,00-350,00 (+10,00); conformation supérieure 365,00-420,00-395,00 (+10,00); Croisées Charolaises Normandes femelles légères 220,00-265,00-240,00 (+10,00); lourdes 265,00-330,00-320,00 (+10,00); conformation supérieure 330,00-385,00-360,00 (+10,00); Croisés Charolais Frisons mâles légers inc.; lourds inc.; conformation supérieure inc.; Croisées Charolaises Frisonnes femelles légères inc.; lourdes inc.; conformation supérieure inc.; Montbéliards mâles légers inc.; lourds inc.

# Viande bovine

## MOULINS-ENGILBERT Sicafome 13 juillet

**Effectif:** Bovins gras : - • Broutards: 37 • Génisses + 2 ans: 26 • Génisses - 2 ans : 45 • Laitonnes : 11 • Taureaux : 12 • Taurillons: 113 • Vaches: 137 • Vaches suitées: 21 • Veaux: 04- Culards: 03 • Divers: 03

| | E | U | R | O |
|---|---|---|---|---|
| Taurillons 300 à 400kg (680 à 1040€) | - | 2,40 à 2,63 | 2,15 à 2,40 | - |
| Taurillons 400 à 500kg (1030 à 1160€) | - | 2,30 à 2,46 | - | - |
| Taurillons 500 à 550kg (1030 à 1220 €) | - | 1,96 à 2,34 | - | - |
| Broutards 300 à 350kg (800 à 900 €) | - | 2,58 à 2,65 | 2,40 à 2,58 | - |
| Broutards 350 à 400kg (910 à 970 €) | - | 2,50 à 2,60 | - | - |
| Broutards 400 à 450kg (950 à 1050 €) | - | 2,40 à 2,50 | 2,30 à 2,40 | - |
| Laitonnes 220 à 300kg (510 à 630 €) | - | 2,10 à 2,30 | 2,00 à 2,10 | - |
| Laitonnes +300kg (620 à 760) | - | 2,00 à 2,20 | 1,80 à 2,00 | - |
| Génisses 12/24 mois <400kg (580 à 800 €) | - | 2,00 à 2,20 | 1,80 à 2,00 | - |
| Génisses 12/24 mois 400 à 450kg (840 à 860 €) | - | 1,90 à 2,05 | - | - |
| Génisses 24/36 mois (860 à 1640 €) | - | 1,70 à 2,00 | - | - |
| Vaches -5 ans | - | 1,62 à 2,00 (850 à 1410€) | 1,50 à 1,62 (750 à 1030€) | |
| Vaches 5 à 10 ans | - | 1,55 à 1,95 (1000 à 1550€) | 1,30 à 1,55 (710 à 1040€) | - |
| Vaches +10 ans | - | 1,50 à 1,70 (1070 à 1400) | 1,25 à 1,50 (710 à 1050) | - |
| Taureaux (1050 à 1810 €) | - | 1,34 à 1,47 | - | |
| Vaches suitées (960 à 2400) - Veaux(320 à 420) | | | | |

**BOVINS : 412 - Marché peu approvisionné pour cause de 14 juillet, malgré tout, un bon nombre d'acheteur est présent sur le site. En raison du petit nombre d'animaux, il est difficile de faire une cotation représentative, on note toutefois, la très bonne tenue des cours en vaches.**

**PROCHAIN MARCHÉ LE 20 JUILLET horaires habituels.**

## Moyenne des correspondants - Commission régionale de cotations gros bovins entrée abattoir de Dijon

**du 5 au 11 juillet**

| | E | U | R | O | P |
|---|---|---|---|---|---|
| BOEUFS | - | - | 3,25(-) | 2,87 (-) | - |
| GENISSES | - | 3,93 (-0,01) | 3,36 (+0,04) | - | - |
| VACHES | - | 3,52 (-) | 3,23 (-) | 2,79 (-) | 2,56 (-) |
| TAUREAUX | - | - | - | - | - |
| JEUNES BOVINS) | - | 3,25 (-) | 3,04 (-) | 2,74 (-) | |

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

## Gros Bovins d'élevage, d'engraissement

05 au 11 juillet

| RACE CHAROLAISE | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Cat. | Âge | Poids | Classe | SEM. PRECEDENTE | | SEMAINE EN COURS | |
| | | | | Cot Reg. | Diff. | Cotation | Ecart |
| MÂLES | 6/12 M | 250 | E | INC | | INC | |
| | | | U | INC | | INC | |
| | | | R | INC | | INC | |
| | | 300 | E | INC | | INC | |
| | | | U | 2,57 | = | 2,55 | -0,02 |
| | | | R | INC | | INC | |
| | | 350 | E | INC | | INC | |
| | | | U | 2,46 | = | 2,46 | + |
| | | | R | INC | | 2,35 | |
| | | 400 | E | INC | | INC | |
| | | | U | 2,41 | = | 2,39 | -0,02 |
| | | | R | INC | | INC | |
| | 12/18 M | 450 | E | INC | | INC | |
| | | | U | 2,27 | -0,01 | 2,29 | 0,02 |
| | | | R | 2,20 | - | INC | |
| | | 500 | E | INC | | INC | |
| | | | U | 2,14 | 0,01 | 2,13 | -0,01 |
| | | | R | INC | | INC | |
| FEMELLES | 6/12 M | 270 | E | INC | | INC | |
| | | | U | 2,05 | = | 2,05 | + |
| | | | R | INC | | INC | |
| | 12/24 M | 400 | E | INC | | INC | |
| | | | U | 1,86 | 0,03 | 1,86 | + |
| | | | R | INC | | INC | |

**Tendance précédente :**
Baisse saisonnière de l'offre dûe aux travaux.

**Tendance de la semaine :**
Cours maintenus en bons sujets.

### Saint Christophe en Brionnais

07 JUILLET

**Amenés 649 broutards et 260 bovins maigres.**
**Vente peu active due a un maché en dents de scie. L'écart se creuse entre la moyenne et la bonne marchandise. Les très bons broutards se vendent très bien. En bovins maigres, vente très active. Le peu d'apport a entraîné une hausse des cours, toutes catégories.**
**A la pièce :** Broutards mâles moins de 200 kg inc.; 200-250 kg inc.; 250-300 kg inc.; 300-350 kg 570,00-840,00; 350-400 kg 810,00-980,00; 400-450 kg 1010,00-1070,00; 450-500 kg inc.; plus de 500 kg inc. Génisses laitonnes moins de 220 kg inc.; 220-300 kg 500,00-630,00; plus de 300 kg 660,00-750,00. Taurillons moins de 300 kg inc.; 300-400 kg 770,00-940,00; 400-450 kg 880,00-1090,00; 450-500 kg U 1020,00-1410,00; 500-600 kg 980,00-1260,00; plus de 600 kg inc. Génisses moins de 400 kg 12-24 mois 520,00-870,00; 400-450 kg 12-24 mois inc.; plus de 450 kg 12-24 mois inc.; 24-36 mois inc.; culardes 30 mois inc.; 2 ans et plus 830,00-2320,00-1264,00. Vaches moins de 5 ans 800,00-1500,00-1084,00; 5-10 ans 660,00-1620,00-1116,00; plus de 10 ans 690,00-1290,00-938,00; suitées 1525,00. Châtrons inc.
**Au kg vif :** Broutards mâles moins de 200 kg U inc.; R inc.; 200-250 kg U inc.; R inc.; 250-300 kg U inc.; R inc.; 300-350 kg U 2,40-2,59; R 2,13-2,40; 350-400 kg U 2,32-2,60; R 2,18-2,32; 400-450 kg U 2,47-2,58; R 2,38-2,47; 450-500 kg U inc.; R inc.; plus de 500 kg U inc.; R inc. Génisses laitonnes moins de 220 kg U inc.; R inc.; 220-300 kg U inc.; R 2,05-2,18; plus de 300 kg U inc.; R 2,07-2,15. Taurillons moins de 300 kg U inc.; R inc.; 300-400 kg U 2,42-2,54; R 2,17-2,42; 400-450 kg U 2,40-2,52; R 2,10-2,40; 450-500 kg U 2,30-2,83; R 2,16-2,30; 500-600 kg U 2,20-2,42; R 2,05-2,20; plus de 600 kg U inc. Génisses 400-450 kg 12-24 mois U inc.; R inc.; plus de 450 kg 12-24 mois U inc.; R inc.; 24-36 mois U inc.; culardes 30 mois U inc.; 2 ans et plus U 1,60-3,53. Vaches moins de 5 ans U 1,55-2,18; 5-10 ans U 1,46-2,11; plus de 10 ans U 1,25-1,71; suitées U inc. Châtrons U inc.
**Au kg net :** Génisses moins de 400 kg 12-24 mois U 2,21-2,75; R 1,80-2,21.

## Analyse du marché des Grandes Cultures

# Céréales : les cours révisés à la baisse

Après s'être fortement appréciés, les cours des céréales enregistrent une détente technique. Les échanges restent limités dans une ambiance attentiste.

### Blé tendre : les cours révisés à la baisse

Après la folle ascension de la semaine dernière, sur fond de météo adverse, les cours se sont détendus, la progression étant jugée excessive par rapport aux fondamentaux du marché. Rappelons que les prix s'étaient fortement appréciés sur le marché à terme suite à des prises de position des opérateurs et des financiers, anticipant de moindres rendements en raison du temps chaud et sec. Le niveau de production est également attendu en baisse du côté de la mer Noire, elle aussi confronté à la sécheresse. En Europe centrale, ce sont les fortes précipitations qui tendaient à menacer les cultures. Le département américain de l'Agriculture n'a finalement abaissé que d'1Mt sa précédente estimation de la production européenne, ce qui a été jugé assez timide par les experts. Le rapport mensuel a également fait état de moindres volumes mondiaux, ce à quoi le marché s'attendait. La publication de ce rapport mensuel a finalement eu un effet baissier sur les prix. Le marché physique français, qui avait suivi la tension dans une ambiance commerciale très calme est resté tout aussi peu animé durant cette détente. Les opérateurs n'ayant pas encore suffisamment d'éléments tangibles sur le profil de la récolte hésitent en effet à s'engager. C'est finalement surtout le portuaire qui assure une petite activité routinière.

### Maïs : en repli

Comme en blé, le marché s'est détendu. Les ajustements à la baisse apportés par le département américain de l'Agriculture aux chiffres de la production et de stock mondiaux ont été sans grande surprise. L'activité reste réduite.
Orge de brasserie : sans vendeur
Le marché a suivi la tendance générale des autres céréales et s'est donc envolé avant d'enregistrer un mouvement de détente. Les vendeurs se font peu présents alors que les échos de la moisson font état de rendements décevants.

### Blé dur : attentiste

Le marché se montre comme tous les autres avant tout marqué par l'attentisme. Les opérateurs veulent être fixé sur les caractéristiques qualitatives de la récolte, démarré en retard par rapport à l'an passé, pour s'engager.

### Orge fourragère : cours tenus

Les cours se sont quelque peu repliés après s'être nettement appréciés sur des considérations météo. Le temps chaud et sec a effet fait naître de grosses inquiétudes sur les rendements. Le manque d'offre en cette période d'attentisme soutient le niveau du marché.

### Colza : soutenu

Le marché du colza reste peu animé avec des opérateurs dans l'attente de la moisson. Les premiers retours font état de rendements très hétérogènes. Les inquiétudes se confirment concernant l'impact négatif de la météo sur la production de canola au Canada, ce qui soutient le marché à l'échelle internationale.

SERVICE ANALYSES ABC/LA DÉPÊCHE

▶ Des professionnels à votre service

L'Eleveur Bourguignon
POMPE DE PRAIRIE
NOURRISSEUR BOVINS, OVINS
avec parc monobloc peint
2 m. et 3 m.

Jean-Paul CLERGET - 06 80 34 11 73
21320 POUILLY en AUXOIS - Tél. 03 80 90 66 60 - Fax. 03 80 90 86 48

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ?
03 80 78 90 35




PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : RESPECTER LES CONDITIONS D'EMPLOI

# Matériel

## Tracteur

**18 -** Vends Arès 550 RX, 1997, 7.600 h, R. av, chargeur MX100 + BMS ; Super 6 D, TBE.
✆ **Tél. 06.14.40.22.10.**

**38 -** Vds tracteur David Brown 885, 45 cv an 77 arceau de sécurité prix 4800 euros.
✆ **06 10 44 35 14**

**38 -** Vds cause ces 533 IH 8000 H 2 rm cabine IH BE + masse avant.
✆ **04 74 20 04 87 HR**

**71 -** Vds tracteur Landini Légende 115, très bon état.
✆ **03 85 55 62 74**

**74 -** Tracteur Case IH 745 S, 4 x 4, 6570 h, 75 CH, cabine S, année 1985, 9 000 E, bon état.
✆ **06 87 84 93 34**

**88 -** Vends 4 jeunes vaches Blondes d'Aquitaine vélage fin 2010 garanties sanitaires paratub livraison
✆ **06 12 85 67 49**

**89 -** Cherche Tracteur avec chargeur 85ch minimum.(2801)
✆ **06 71 17 67 30**

## Travail sol

**88 -** Vends charrue 7 corps chariot sécu non stop pièces usure neuves bon état 6.000 euros
✆ **06 11 19 39 68**

## Récolte

**18 -** Vds presse JD 590, balles, Master filet ficelle, excel. Etat, prix 12.500 euros à déb.
✆ **Tél. 06.63.97.50.92.**

**21 -** Vd New Holland TX32, 1989, 3107H, coupe 4M57,charriot, broyeur, pneus neufs, révisée à neuf, prix 25 000 euros.
✆ **06 17 49 08 63**

**21 -** Cherche MD Presse Claas Markant 41 50 51 52 55 60 65 Constant dominant John Deere 332 336 342 346 Fahr riviere Casalis New Holland Welger et autres.(280A)
✆ **06 29 81 80 05**

**26 -** Vds materiel poireau BE laveuse Briand + évacuateur récolteuse Dewulf prix interessant
✆ **06 11 10 18 45**

**54 -** Vends MB New Holland 2006 CX 760 coupe colza 6 m.
✆ **03 82 23 91 10**
**ou 06 32 39 47 67**

**71 -** vends presse haute densité Welger, D4000, 80-70, très bon état, 15.000 euros, à débattre.
✆ **06 85 54 80 24**

## Traitement

**58 -** VENDS pulv. Tecnoma 3 000 l., 24 m. GV, 2 pompes régul. débimet, contrôle valable 12/2013. (26VB3)
✆ **03 86 39 45 80 HR**

## Arbo-viti

**69 -** Vds élevateur vendanges inox Larippe 4,5 m. et pressoir Vaslin 32 Hl. sécurisé.
✆ **04 78 66 16 58**

**71 -** Cause cessation, vends rogneuse Collard, TBE, peu servie.
✆ **06 14 93 95 97**
**ou 03 85 35 63 54**

## Epandage

**71 -** Vds épandeur fumier Gilibert, 3 tonnes, TBE, débroussailleuse Rousseau, 100x350.
✆ **03 85 72 15 93 H.R.**

## Irrigation

**01 -** Vds pompe de surface Rovaty 30 cv + armoire quadrillage 17 cannes + tuyaux PVC
✆ **06.68.80.11.36**

**01 -** Vds tuyaux ABC 3» et 4», 6 et 9m + accessoires
✆ **06.15.89.93.79**

**42 -** Vs tuyaux alu 5 pouces long 6M bon état
✆ **06.32.34.73.19**
**ou 04.77.26.25.55.**

## Forestier

**38 -** Remorque forestière PTC 5 t et 11 t homologuée + remorque basculante 5,4 t.
✆ **04 74 54 37 83**
**ou 06 71 63 54 50**

## Cave

**71 -** Vends 70 caisses palettes bois, 20 E HT pièce.
✆ **03 85 35 83 69**
**ou 06 08 24 40 25**

## Agri. divers



OPERATION DESTOCKAGE
CAUSE REFUS DE FINANCEMENT CLIENT
• Disponible de suite Presse Massey Ferguson 2170 canal 120 X 90 avec tandem, graissage centralisé, ejecteur
A votre service
• Eric Magny 06 73 84 42 19
PAGOT CAPUT
70 000 GRAY

**01 -** Vds roues étroites 9,5R44, cueilleurs à maïs JD 443 E + équipement tournesol
✆ **06.68.80.11.36**

**01 -** Vds semoir engrais Amazone 21m, 1200 L, bon état, prix 500 euros
✆ **06.74.18.42.54**

- 1 rallonge de coupe colza de 4,95 m., Cheval + scie verticale 2 campagnes
- 1 cover crop, 32 disques, relevage hydraulique, non repliable
- 2 roues de traitement 270/95 R48 usure 5% EN
- 1 rouleau Lachaud 6M. Croskill, trainé repliable hyd., TB
- 1 moissonneuse-batteuse MF8780 Rotary - 1500 h.
- 1 Carrier Vaderstad 650, repliable de 2001, 4 roues de 400
- Plusieurs semoirs engrais portés SULKY,

SARL GATELLIER
Tel. 03 86 26 33 93
Fax 03 86 26 32 69

**01 -** Vds banc couseur Emac SCHEMA 1996 bé sac 5 à 25 kg ; serre plastique multi-chapelle 3100 m2 chapelle 4m de large à démonter plastique bé 50 la 62 L
✆ **06 82 07 33 68**

**18 -** Vds déchaumeur Rau, 9 dents, 4 m ; rouleaux J de Bru, 8,30 m, repli. hydro ; combiné, 4 m : rotative Rabewerk, type PKE + semoir Sulky, type SPI ; pulvé Berthoud, DPAE, Télévolux, 24 m ; rouleaux ondulés Gourdin, 6 m ; tracteur John Deere 3650, TBE, 6.000 h.
✆ **Tél. 06 72 24 61 29**

**18 -** Vends Ford 5600, 2 RM, cab., fourche, râteau Rémi ; herse plate, 6 et 7 m ; combiné herse rotative, 4 m, Amazone, en panne.
✆ **Tél. 06 31 51 69 62**

**21 -** Pour restauration d'un Ferguson TEA20 (petit gris). Recherche pneus avants (4x19), phare avant, volant, attelage, barre à trous... Petit prix. Faire offre.
✆ **06 77 22 50 28**

**21 -** En vu réalisation d'une fendeuse, recherche matériels hydrauliques de récupération à petit prix (cardan, raccord, vérins, distributeurs, flexibles...) ainsi qu'un essieu pour fabriquer une remorque de débardage (4 stères). Faire offre.
✆ **06 77 22 50 28**

**21 -** Vd 1 pneu Good Year 800-65-R32 usé 30%, rechappé 14-38-9, roues étroites 11-2-R44, jumellage 12-38.
✆ **06 81 16 07 71**

**26 -** Vds tourniquet rain bird 40 B tuyaux irri alu 50 diam trepied + tourniquet tuyaux plas 28/32 roue etroite 95 48 michelin roues 600 555 22,5 16 PR
✆ **0475596190**

**26 -** descours locations loue bennes ceréalieres 20 m3 bachees et plateau 6 et 7 m
✆ **06 09 49 25 19**
**ou 06 22 97 21 09**

**26 -** Vds roues completes 2 320/65R16 2 480/65R24 2 320/90R50 2 28L26 toutes peu d'usure
✆ **06 82 25 63 69**

**38 -** Vends divers matériels agricoles.
✆ **06 80 38 30 33**

**39 -** Vds presse MD New-Holland 265 peu servi.Tracteur IH 745 XL 2 RM. Surélévateur BR 4500
✆ **06 37 07 36 72**

**39 -** 39 Vds tonne lisier 18 000 l Miro Tract Fiat 180 90 Enfouisseur dents 3.50 Balayeuse Rabaud 2.50 m Renault Express bétail Deutz 6006 Pompes prairie 3 vis à grain Prise de force avant Renault 155 benne 6 T 2 karchers eau chaude 2 compresseurs air 2 essieux 10 T Désileuse Cacquvel Pèse bétail Maréchal jumelage 10 34 Pirouette 4 Toupies Kuhn Surélévateur rivière Casalis
✆ **06 07 74 67 31**

**39 -** 39 Vds déchaumeur Razol 3 M 2005 TBE combiné Sulky Maschio 3 M TBE 1999. Cuve 40000 L fer BE 8 m x 2 m 4 . cuve 8500 L plastic neuve
✆ **06 80 61 98 17**

**51 -** Vds MB New Holland 8055, coupe 4,57 m, clim., broyeur, 2.190 H - Epand. engrais Kuhn 16 à 36 m, b,che, Précis 2.400 L très beau.
✆ **06 80 63 14 77**

**58 -** VENDS 1 plateau Hauswirth fourrage 8 m., 3 500 €, - 2 cover crop 24 et 28 disques Jean de Bru, 1 200 € et 1 800 € (26VB2)
✆ **06 03 80 20 67**

**58 -** VENDS faneuse Kuhn GF 7501, - andaineur GA 4521, - presse BR Fiatagri 5630, - autochargeuse Kemper BE 125, - MB Someca M 132, 3.60 m., - remorque 4 roues Ponge 6 m. (270A)
✆ **03 86 84 91 63**

**71 -** Cse cess. vds barres au garrot 5 m, rateliers sur barrières, TBE, aplatisseur.
✆ **06 10 10 92 37**

**71 -** Vds remorque Maitre 5 t, tout équipé : grain ensilage, fourragère, pneus basse pression.
✆ **06 72 58 65 4**

**71 -** Adapt. Quick, monolevier pour TA Ford, série 10 et 30 tonnes, à lisier, 7.000 l, bras pomp.
✆ **06 75 69 62 04**

**71 -** Broyeur prairies Kuhn, 2,65 m, déport hyd., épareuses Mc Connel, 4,60 m, tail net, 4,20 m, TBE.
✆ **03 85 26 00 67**

**71 -** vends tunnel maraîchage 8 m x 40 m, prix à débattre.
✆ **06 16 61 05 19**

**73 -** Vds cause cessation pr Claas Rollant 250 CH Huard 475 t moulin à marteaux.
✆ **06 62 39 03 07**

**74 -** Vds citerne 4 000 l, fibre de verre, bon état, 600 euros à débattre.
✆ **06 23 66 71 12**

**74 -** Andaineur Khun GA 280, faucheuse Claas 2 tamb. 1,80 m, presse John Deere 336 A, tbé, relevage + prise de force Zuidberg tbé, remorque basculant 5 T tbé.
✆ **06 60 74 16 86**

**74 -** Vends transporter Bucher + épandeur 12 400 E ; camion frigo 36 300 km 11 000 E ; Berlingo 98 000 km 5 000 E ; tracteur + semi céréalière 432 100 km BE 22 900 E 60 m3.
✆ **06 85 67 56 90**
**ou 06 85 67 56 91**

**84 -** 30-Vds covercrops 20-28-30-40 disques, décompacteurs 6 d., charrues non stop 2-3-4-5 socs, semoirs 2,50 m-3 m-4 m, broyeurs (mat. neufs défraîchis)
✆ **04 66 24 26 11**

**88 -** Vends matériel fauchage épareuse roto faucheuses lamier et divers matériel -
✆ **03 29 09 57 42**
**ou 06 08 21 31 70**

## Elevage

**19 -** Vds Evacuateur Bovins TBE DOUCET 100m de chaîne, Rampe 8m; 25 Plaques béton 55x180x8; Monte-bottes galvanisé 8m, TBE.
✆ **06 80 42 25 28**

**88 -** Vends tank Serap 2000 L lavage auto SDT Westfalia 2x4 décro compteurs alimentateurs pompe à vide 2500 H
✆ **06 85 26 52 09**

# Véhicule

## Tourisme

**69 -** Vds Renault Scénic monospace 1.6 boite automatique - 32.443 km - 02/2003.

Equipement : Tirer/pousser à gauche du volant, possibilité d'intervertir, fourche marque Puntale sert à orienter le volant peut se retirer si besoin. Porte escamotable arrière gauche, robot chargeur Ladeboy S pour fauteuil manuel, plateau transfert électrique, anneau clef de contact. Les pédales sont aussi opérationnelles. Energie : essence.

Première main : non. Couleur : gris métalisé. Contrôle technique: ok. Options : vitres électriques, clim, jantes alu. Région : Rhône (69) Prix : 15.000 euros
✆ **06 32 04 79 28**
**ou 04 74 70 87 46 le soir**

## Achat-Vente

## Récolte

**01 -** Achète foin et paille bottes rondes ou rectangulaires - Achète paille en andain - JP Pommier
✆ **06.83.33.41.45**

**74 -** Vends & achète fourrage, paille de qualité.
✆ **CORALI 04 50 25 52 45**
**ou 06 75 74 14 30**

## Fourrage

**21 -** ACHETE paille d'orge et blé sur chams en endain, 80 € l'ha ou 20 € la tonne. SARL Plançon Frères à Gevrey-Chambertin. (2113)
✆ **03 80 34 31 19**
**ou 06 80 41 58 75**




## Propriété

**71 -** Bray 15 km nord de Cluny, maison à rénover, toit refait, jolie vue depuis cour, écuries. 133.000 €.
✆ **06 07 89 88 99**

## Divers

**01 -** Vds lait de chèvre
✆ **06.65.54.29.17**

**07 -** Cse retraite vds camion Renault 4,5T frigo chambre froide 3° ok mines pneus neufs
✆ **04 75 06 42 84 HR**

**07 -** Cse retraite vds camion plateau Mercédès 1013 1984 152000km pneus neufs ok mines
✆ **04 75 06 42 84 HR**

**71 -** Vds bâtiment agricole à démonter, 300 m2, charpente lamelle-colle, couverture alu., 2.000 E.
✆ **06 89 20 37 76**

**74 -** Vds échelles pour affinage tomme reblochon inox 250 E HT à débattre.
✆ **06 18 47 32 52**

# Location

## Agricole

**58 -** A louer environ 61 ha de prairie, élevage principalement, bonne situation géographique, faire suivre au journal qui transmettra.(2802)

**73 -** A louer étable 50 places + prairies zone AOC Beaufort Tarentaise.
✆ **06 37 78 52 62**

# Offre

## Emploi

**01 -** Recherche chauffeur tracteur pour saison de paille du 10 juillet au 15 août
✆ **06 83 33 41 45**

**01 -** Recherche chauffeur tracteur pour saison de paille du 10 juillet au 15 août
✆ **06 83.33.41.45**

**01 -** Cherche emploi polyculture élevage aux alentours de Bourg en Bresse - Libre de suite
✆ **06.09.53.08.98**

**42 -** Cherche vendangeurs porteurs Beaujolais vers le 10 septembre, avec expérience nourri, logé sur place 15 jours, thierry.canardblaceretroy.fr
✆ **06.08.00.34.33**

Chantier insertion maraîch. bio quetigny,
**RECHERCHE. pour CDI maraîcher**
encadrement technique, chef de culture, orga, plannif, suivi production légumes. Encadrement équipe de 20 jardiniers en insertion.
Expérience maraîcher exigée et aptitudes relation.
**Salaire brut: 1838 €, CV + lettre à aline.clavelier@croix-rouge.fr**

**74 -** La Ferme de Chosal recrute un moniteur maraîcher CDI temps plein, informations complémentaires : www.fermedechosal.org

CV et lettre de motivation à : secretariatfermedechosal.org Date limite des candidatures 9/08/2010.

**74 -** SR remplacement fromager fab. from. reblo-abond. lundi au vend. sept à déc. exp exigée.
✆ **06 88 71 03 81**

# Demande

## Emploi

**21 -** BTS AXE CHERCHE maître de stage dans les alentours de Mirebeau. (2702)
✆ **06 28 64 05 33**

**21 -** Fils agri, permis B cherche Maître d'apprenti pr BTS ASCE en polyculture élevage, libre au 09/10 (2803)
✆ **0686118582**

**71 -** Cherche emploi en polyculture élevage, sens des responsabilités, consciencieux, disponible, mobile, possibilité logement.
✆ **06 25 17 78 57**

# Offre

## Service

**26 -** Greffeur cherche greffage à la pièce
✆ **04 75 56 29 20**

# Mariage

## Rencontre

**71 -** Agriculteur 48 ans, recherche compagne milieu agricole.
**Ecrire au journal «L'Exploitant Agricole de Saône-et-Loire», BP.522, 71010 Mâcon cedex, ref. 632, qui transmettra.**

# Animaux

## Bovin

**03 -** Cause retraite VENDS cheptel charolais HBC, TGS. (270C)
✆ **04 70 55 70 76**
**ou 06 86 78 71 52**

**18 -** Vds génisses prim'holstein, prêtes à vêler.
✆ **Tél. 06 63 97 50 92**

CHAROLAIS HORIZON

Organisation de producteurs bovins de SAONE-ET-LOIRE recrute :

**UN(E) CONSEILLER(E) EN ELEVAGE BOVIN ALLAITANT**

Vous êtes passionné(e) par l'élevage bovin viande et disposez de compétences techniques de part votre formation et/ou expérience.

**Missions :**

Vous êtes en charge du suivi technico-économique d'un groupe d'adhérents (itinéraires de productions, alimentation, sanitaire, génétique, etc …).

Vous conseillez et proposez également aux adhérents une gamme de produits adaptée à leur production.

**Profil :**

BTSA PA ou ACSE / DUT minimum. Autonome, dynamique, vous possédez la maturité nécessaire pour vous investir dans cette fonction. Tournée vers la performance, notre entreprise saura reconnaître vos compétences en vous offrant une rémunération motivante.

Envoyer CV + lettre de motivation à :
**CHAROLAIS HORIZON - BP 40 - 71601 Paray-le-Monial Cedex**

**58 -** Vds Repro blonde d'aquitaine mâles et femelles 14-16 mois inscrit ou non.
✆ **06 83 26 95 44**

**69 -** Achète Broutards Charolais bien conformés vaccinés FCO. Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 41**

**71 -** Vds cause retraite cheptel HBC, TGS, à prendre fin d'année. M. Emorine Y.
✆ **06 86 83 57 71**

**71 -** VENDS taureaux HBC, bonnes origines. (2610)
✆ **03 85 79 40 98**

**71 -** GIE Monts du Charolais propose en permanence reproducteurs M et F. Vente aux enchères taureaux 18 mois le 24/09/10.
✆ **06 16 18 61 05**
**ou 06 09 33 42 14**

## Caprin

**26 -** Vds 10 à15 chevrettes cornues, race alpine, bonnes origines laitières, CL
✆ **04 75 53 38 30**

**38 -** Vds 15 chevrettes env. 4 mois cornu, Race Saanen, mère 900 litres lait.
✆ **06 81 26 01 79**

## Ovin

**21 -** Vd Bélier Grivet 18 mois - 2 Agneaux 10 mois - Agnelles F2 Grivet X IDF.
✆ **06 22 18 10 57**

**58 -** VENDS très bon antenais charolais. GAEC de Selins - 58110 Bazolles. (2609)
✆ **03 86 38 90 36**
**ou 06 72 26 48 56**

**74 -** Achète brebis pleines, suitées, agneaux... Paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

**88 -** Vends 50 béliers plein air 12 et 24 mois Suffolk généotypés FCO et agnelles
✆ **06 33 39 72 39**

## Equin

**15 -** 15 AV poulains/pouliches de couleur av papier à retenir au sevrage 1000 à 2500 euros. Haras du Loup Blanc.
✆ **04 71 78 53 26**

**21 -** VENDS plusieurs juments de selle pie avec leurs poulins et pouliches de couleurs. (270B)
✆ **03 80 52 21 95**

**71 -** Vends percheronne 2 ans, inscrite SHP, beau modèle, est attelée, montée, sérieuse, docile au travail.
✆ **03 85 70 64 01**

## Chien

**07 -** Vends chien chasse né le 10 02 2009 Porcelaine mère n°2DSU800 sanglier
✆ **04 75 65 40 90**

**25 -** A V. chiot Braque Allemand né le 25/04/2010 livre, pucé, vacciné, mère 2EDS804 non Lof 350 euros parents chasseurs.
✆ **06 82 79 27 43.**

**42 -** Vds chiots Epagneul Breton origine chasse 2AAV322 nés 20/04/10
✆ **06.83.26.24.20.**

**73 -** Vds chiots Patou nés le 14/04 pucés vaccinés mère 2 ENN 905, 375 E, habitués ovin caprin.
✆ **06 13 35 21 07**

## Chasse-Gibier

**01 -** Cause cessation plusieurs couples de pigeons en rapports, issus de races différentes, 10 euros le couple ou indépendant si besoin et pigeons de réforme 1 euro/pièce
✆ **03.85.51.82.38. hr**

**07 -** Spécialiste lapins Garennes repris parc contrôle sanitaire livraison documentation
✆ **06 82 28 12 19**

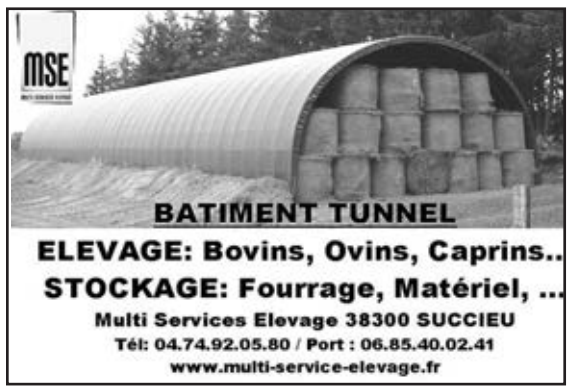
## Offre de service

**ETA Humbert Joël**
**71 Gigny-sur-Saône**

Propose
- Moisson blé, colza...
- Battage maïs
- Ensilage maïs entier ou épis
- Gain en qtx avec rallonge de coupe

**03 85 44 73 54**
**06 85 42 39 81**

## Bâtiment professionnel




**Pensez aux**
**PETITES ANNONCES**
**03 80 78 90 40**
Terres de Bourgogne

## Les offres d'emploi de l'APECITA

***AK004369 - HAUT RHIN***
**FORMATEUR EN GESTION D'ENTREPRISE ET ACCOMPAGNATEUR DE PROJET H/F**
Pour centre de formation professionnelle pour adultes, sous la responsabilité de direction. Missions : Interventions dans le cadre de formations agricoles auprès d'adultes (face à face et suivi de projets individuels). Accompagnement, montage et suivi de projets sur le territoire. Licence, ingénieur ou équivalent. Aptitudes au travail en équipe, au suivi individuel des apprenants en centre et en entreprise. Capacités d'analyse, de synthèse et de rédaction. Bon relationnel, organisé, force de proposition. Maîtrise de l'allemand souhaitée. Poste à pourvoir à partir du 16 août 2010. CDD 1 an avec évolution vers CDI temps plein. Rémunération selon grille avec prise en compte de l'expérience professionnelle.

***AK005868 - LORRAINE***
**RESPONSABLE PEPINIERE H/F**
Pour jardinerie. Missions : sera chargé de la gestion du rayon (des achats jusqu'aux ventes - encadrement de personnel). Bonne connaissance des végétaux et du marché en pépinière. Formation BTS Horticole Production pépinière. Possibilité de CDI. Salaire son profil.

***AK004599 - COTE D'OR***
**CHEF DE CENTRE H/F**
Pour société agricole spécialisée dans production et commercialisation de plants maraîchers. Missions : Véritable manager de l'entreprise (statut cadre), vous pilotez et contrôlez l'ensemble des opérations de planification et de mise en production des plants maraîchers et renforcez l'action commerciale de l'entreprise. BTS production végétale, horticulture ou agronomie, capacité de management, rigueur budgétaire et forte capacité de travail. Salaire motivant sur 12 mois suivant profil et expérience. Evolution possible au niveau du Groupe.

***AK005625 - HAUT RHIN***
**VETERINAIRE CONTRACTUEL H/F**
Pour administration. Missions : encadrer et coordonner les inspections dans le domaine de la santé et de la protection animales, et ponctuellement de la sécurité sanitaire des aliments. Vétérinaire (Diplome vétérinaire exigé). CDD 2 mois (août - septembre 2010). Poste à temps plein. Salaire mensuel net : 2500 € environ.

***AK005838 - DIJON / BORDEAUX***
**2 FORMATEURS CLIENTELE AGRICOLE H/F**
Vous conseillez la clientèle de votre secteur en installant chez elle le matériel, les logiciels, et la formez à leur utilisation. La qualité de vos prestations est fondamentale dans le bon démarrage des utilisateurs pour leur permettre une pleine valorisation de leur solution. Votre mission : En collaboration avec l'Ingénieur Commercial de votre secteur géographique, vous serez amené à : Installer le matériel et les logiciels chez les clients. Former les utilisateurs à la valorisation de nos produits (formations individuelles ou groupées). Réaliser un suivi personnalisé de votre portefeuille clientèle. Conseiller les clients dans l'acquisition d'équipements complémentaires. Organiser des réunions clients. Jeune diplômé ou expérience de 2 ans, de formation de type BTS Agricole ou Licence Professionnelle, vous avez des connaissances en gestion comptable et/ou informatique. Qualités de pédagogue, goût du contact, disponibilité et autonomie. Poste à pourvoir pour septembre basé à Dijon et à Bordeaux. Rémunération : fixe + variable + voiture + frais. Formation à nos produits et aux méthodes pédagogiques assurée. CDI.

***AK005719 - COLMAR***
**OUVRIER PAYSAGISTE - CHAUFFEUR PL H/F**
Pour spécialiste en création de jardins. Enlèvement, acheminement, livraison produits ou matériaux sur chantiers (60% tps). Travaux de paysagisme (drainage, terrassement, plantations, engazonnement, entretiens, ...) (40%). Maintenance mécanique. Formation technique apprécié (BTP). Exp. sur poste similaire exigée. Connaiss. TP appréciées. Permis PL exigé, EC apprécié. FIMO à jour exigé. CDI.

***AK005871 - LORRAINE***
***AK005891 - BAS-RHIN***
**FUTUR DIRECTEUR D'AGENCE H/F**
Entp de paysage entretien et création (8 pers - clientèle de particuliers) avec bureau d'étude intégré. Pdt 5 mois : prise en charge du bureau étude. Poste évolutif vers fonction direction d'agence (prise charge clientèle, devis, suivi chantiers, facturation...). Ingénieur travaux paysagers avec exp. Autonomie, créativité, sens org. et contact. Entrée dbt octobre. CDD 5 mois (rempl. congé mat.) puis CDI.

***AK005939 - HAUT RHIN***
**FORMATEUR EN AMENAGEMENTS PAYSAGERS H/F**
Pour centres de formation. Missions : Interv. auprès jeunes ou adultes en trav. paysagers. Suivi des apprenants en entp. Licence, ingénieur ou équiv. Exp. en aménagements paysagers souhaitée. Aptitudes au travail en équipe. Capacités analyse, synthèse et rédaction. Bon relationnel, organisé, force prop. Entrée 23/08/2010. CDD 1 an avec poss. CDI tps plein. Salaire selon grille avec prise cpte exp. prof.

***AK005947 - HAUT RHIN***
**FORMATEUR EN MATHEMATIQUE ET INFORMATIQUE H/F**
Pour centre de formation. Missions : Sous responsabilité de la direction : interventions en mathématique et informatique auprès des jeunes en BAC PRO - BTS. Licence, maîtrise, ingénieur ou équivalent. Expérience en enseignement appréciée. Aptitudes au travail en équipe. Entrée au 23/08/2010. CDD 1 an avec possibilité CDI temps plein. Rémunération selon grille avec prise en cpte exp. prof.

***AK005948 - HAUT RHIN***
**FORMATEUR EN EDUCATION SOCIO CULTURELLE ET EXPRESSION FRANCAISE H/F**
Pour centre de formation, sous resp. de direction. Missions : Interventions auprès de jeunes en CAPA et BAC PRO, en français et éducation socio-culturelle (ESC) • Licence, maîtrise ou équiv. Exp. en enseignement appréciée. Aptitudes au travail en équipe. Entrée au 23/08/2010. CDD 1 an (remplacement d'un formateur en disponibilité) Poste à temps plein. Salaire selon grille avec prise cpte exp. prof.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
**Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 • Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37**
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
**www.apecita.com** dans la rubrique Emploi

# PETITES ANNONCES — 3, 10 ou 27 départements

**Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.**

## 1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

**La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC**

❑ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

## 2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE - 3 départements**
*(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)*
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
*(identiques et consécutives)*

❑ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
*(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)*
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
*(identiques et consécutives)*

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑ 1 parution **17 €** ❑ 2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

## 3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❑ Tracteurs
❑ Matériels de travail du sol
❑ Matériels de récolte
❑ Matériels de traitement
❑ Matériels arbo-viti
❑ Matériels de distribution
❑ Matériels d'épandage
❑ Matériels d'irrigation
❑ Matériels forestiers
❑ Matériels travaux publics
❑ Matériels de cave
❑ Matériels de manutention
❑ Matériels de station
❑ Matériels de taille
❑ Materiels agricoles divers
❑ Véhicules utilitaires
❑ Véhicules tourisme
❑ Ventes/achats de récoltes
❑ Cultures sous abris
❑ Plants/pépinières/Droits à produire
❑ Bâtiments professionnels
❑ Propriétés achat/ventes
❑ Terrains
❑ Locations agricoles
❑ Locations autres
❑ Offres d'emplois
❑ Demandes d'emplois
❑ Propositions commerciales
❑ Offres de service
❑ Mariage-rencontres
❑ Divers
❑ Animaux divers
❑ Bovins
❑ Caprins
❑ Ovins
❑ Porcins
❑ Equins
❑ Volailles/Lapins
❑ Chiens
❑ Chasse/gibier

## 4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code Postal : .....
❑ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/|_|_| signature:
Banque .....

**Terres de Bourgogne**
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

**Votre justificatif comptable**

**A découper et à conserver**
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse : .....
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

*Montant :.....TTC*
*(dont TVA 19,6 % soit.....€)*

# CÔTE D'OR

## MODIFICATION DE STATUTS

### OTOR SYSTEMS

Société par actions Simplifiée
au capital de 50.050 euros.
Siège social : 12, rue Gay Lussac ZI Dijon
Chenôve, 21300 Chenôve
R.C.S Dijon 343 236 857

Par décision en date du 30 juin 2010, l'Associé unique a décidé de ne pas renouveler les mandats de Co-commissaire aux comptes titulaire et suppléant exercés respectivement par la société Bellot Mullenbach & Associés et Monsieur Pascal de Roquigny.
Pour Avis.

*AL21282522*

### SCI 4B-I

Société Civile au capital de 4.000 Euros
Siège : Dijon (21000), 65 Rue de la Maladière
479 877 490 RCS Dijon

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 JUIN 2010 :
- Monsieur Vincent Bonneau demeurant à L'Isle D'abeau (38080), 33 Rue de Saint Germain a été nommé Gérant en remplacement de Monsieur Jean-Pierre Bonneau, démissionnaire.
-Le siège social a été transféré de Dijon (21000), 65 Rue de la Maladière à Vaux-Saules (21440), Route de Cinq Fonds, La Jacquerie. L'article 4 (Siège Social) des statuts a été modifié en conséquence.
Le Gérant.

*AL21282531*

## AVIS ADMINISTRATIF

**Direction de l'Environnement**
**Maîtrise de l'énergie et des déchets**
**DELIBERATION 701**
**Séance du Conseil général -25/03/2010**

### PLAN D'ELIMINATION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES DE SAONE ET LOIRE

APPROBATION DU PLAN
POUR LA SAONE-ET-LOIRE

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu le rapport de Monsieur le Président rapporté par M. MARTINERIE
Vu l'avis favorable de la Commission Economie, Développement durable, Emploi, Commerce et Artisanat par 4 voix Pour et 3 voix Contre,
Considérant que par délibération du 28 mars 2006, l'Assemblée départementale a approuvé la révision du Plan d' Elimination des Déchets Ménagers et Assimilés de Saône-et-Loire (PEDMA 71),
Considérant que par délibération du 28 septembre 2009, l'Assemblée départementale a approuvé le projet de Plan et son évaluation environnementale,
Considérant que ces deux documents ont été consécutivement soumis à enquête publique conformément au décret du 29 novembre 2005 et que la Commission d'enquête a rendu, le 3 février 2010, un avis favorable unanime au projet de PEDMA 71,
Considérant enfin que des contributions de Monsieur le Préfet de Saône-et-Loire, du Conseil Départemental d'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques et de la Commission d'enquête ont été intégrées, afin de tenir compte de ces avis consultatifs, dans la rédaction finale du PEDMA soumise à l'examen du Conseil général lors de cette session,
Le Conseil général, après en avoir délibéré,
**DECIDE**
Par 38 voix Pour et 18 voix Contre,
-d'adopter le Plan d'Elimination des Déchets Ménagers et Assimilés pour la Saône-et-Loire ainsi que son évaluation environnementale, joints en annexe,
-de déléguer à la Commission permanente l'examen des modalités de mise en œuvre du groupement de commande correspondant au lancement de l'étude de recherche d'un nouveau CSDU et d'autoriser M. le Président du Conseil général à signer les pièces administratives correspondantes.
Pour extrait conforme,
Le Président,

*AL21282542*

## CHANGEMENT DE NOM

M. Csaszar-Goutchkoff (Laura, Marie) née le 30 avril 1982 à Paris (12ème), demeurant 43 rue Condorcet à Dijon (Côte d'Or), dépose une requête auprès du Garde des Sceaux à l'effet de substituer à son patronymique celui de: Goutchkoff.

*AL21282529*

## AVIS DE CONSTITUTION

**SCP NOURISSAT MISSEREY**
**STRIFFLING**
**23 rue Buffon - 21000 Dijon**

Suivant acte reçu par Me Nourissat, notaire à Dijon, le 2/07/2010, enregistré à la S.I.E. Dijon Nord le 05/07/2010 bordereau n°2010/922, case n°2, il a été constitué la société à responsabilité limitée suivante:
**Dénomination**: SARL VIOLLON MUREDDU
**Siège**: Dijon (21000) 31, Rue Pasteur
**Durée**: 99 ans
**Objet**: Exploitation d'un fonds artisanal de boulangerie, pâtisserie, confiserie, sandwicherie
**Capital social**: 1 000 € en numéraire
**Gérant**: Mlle Katia Mureddu dt à Dijon 121, Rue du Général Fauconnet
Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts par la collectivité des associés.
Immatriculation au RCS de Dijon
Pour avis et mention

*AL21282537*

Par acte SSP du 28/06/2010, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes.
**Dénomination :**
HOME & RENOVATION
**Objet social :** Gros oeuvre, second oeuvre et travaux de finition du bâtiment
**Siège social :**
3D rue Majnoni d'Intignano, 21121 Fontaine les Dijon
**Capital :** 7500 €
**Durée :** 99 ans
**Gérance :** Mr Valeye Stéphane, 3D rue Majnoni d'Intignano 21121 Fontaine Les Dijon
Immatriculation au RCS de Dijon

*AL21282541*

## ADDITIF

**Dénomination sociale :** DEVELET-DIDION
**Siège :** Chemin du Tertre-21310 Jancigny
**Forme :**Société civile
**Capital :**120 200 euros
**Objet :** Gestion et exploitation de biens agricoles
**Durée :**99 ans
**Apports en nature :** des biens mobiliers pour un montant net de 119 800 euros et du numéraire pour un montant de 400 euros.
**Gérant :**Monsieur Didion Philippe, demeurant 4 route de Fontenille-21610 Licey sur Vingeanne
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessionnaires de parts sociales. En cas de pluralité d'associés, l'agrément est donné par les associés.
Pour avis, la gérance

*AL21282523*

## AVIS DE LA SAFER

### SAFER DE LA CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER de BOURGOGNE (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
**Antheuil:** Terres et prés
9 ha 98 a 70 ca - Au rebras: C-663 - La perriere: C-642 - Le fierlet: ZB-2(B)-2(C)-2(AJ)-2(AK)
**Détain-et-Bruant:** Terres et prés, comprenant un bâtiment d'exploitation
118 ha 35 a 89 ca - Bois royal du rez savant: B-53 - Champs de l essard: ZB-12-13(A)-13(B)-13(C)-13(D)-13(E)-15-19 - Champs de seuillet: ZA-15(B)-15(AJ)-15(AK)-22(B)-22(C)-22(AJ)-22(AK)-24(B)-24(AJ)-24(AK)-25-28(A)-28(B)
- Champs des lauves: ZC-10(B)-10(C)-10(AJ)-10(AK)-14-15-16-17-35[25](A)-35[25](BJ)-35[25](BK) - Champs viez: ZB-45(A)-45(B)-46 - Chaumot des buis: ZC-37[2](A)-37[2](B)-37[2](C) - Detain: ZK-29 - En grenille: ZC-4(A)-4(BJ)-4(BK)-5(A)-5(B)-33[3](J) 33[3](K) - Le bas de la fin: ZD-40(A)-40(BJ)-40(BK) - Le chatelet: ZB-4-6(A)-6(BJ)-6(BK)-8(A)-8(B)-8(C)-8(D)-53[7](J)-53[7](K)-53[7](L)-54[7]-58[7](J)-58[7](K) - Les champs montants: ZB-23(A)-23(BJ)-23(BK)-30(B)-30(AJ)-30(AK)
- Les corvees: ZE-21(*)[P1]
Objectif : Priorité pourra être donnée à un projet d'installation.
**Chevannes:** Terre, lande, bois résineux
3 ha 91 a 60 ca - En vitrole: ZC-76 - Sur gueurge: ZC-52 - Sur l envers: WC-58
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 02/08/2010 à Safer de BOURGOGNE, rue F.Mitterrand 21850 Saint Apollinaire , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

*AL21282539*

## ARRÊTÉ ADMINISTRATIF

### PREFECTURE DE LA COTE D'OR

Arrêté portant constat de franchissement de seuil entraînant le déclenchement de mesures de limitation provisoires de certains usages de l'eau sur une partie du territoire du département du de la Côte d' Or et des mesures générales de restriction sur l'ensemble du territoire de la Côte d'Or.

Conformément aux dispositions de l'arrêté préfectoral cadre du 15 juin 2010 en vue de la préservation de la ressource en eau, un arrêté préfectoral portant constat de franchissement de seuil entraînant le déclenchement de mesures de limitation provisoire de certains usages de l'eau sur une partie du territoire du département de la Côte d'Or et des mesures générales de restriction sur l'ensemble du territoire, a été signé le 09 juillet 2010.
Au vu du niveau des étiages observés sur certains cours d'eau et en concertation avec les représentants des différents usagers réunis en cellule de veille, les modalités suivantes ont été arrêtées :
- Le dépassement du seuil d'alerte a été constaté sur les sous-bassins n° 10 : Arroux-Lacanche, n° 12 : Brenne-Armançon, n°13 : Laignes-Petite Laignes et n°15 : Ource-Aube.
En conséquence, sur ces sous bassins sont applicables les mesures de restriction en matière d'irrigation agricole, d'usages industriels, et d'arrosage de golf prévues à l'article 6.1.alinéa a de l'arrêté cadre du 15 juin 2010. Concernant l'irrigation agricole, les alinéas d.e.f de l'article 6.1 s'appliquent également.
- Le dépassement du seuil de crise a été constaté sur les sous-bassins n° 2 : Tille amont-Ignon-Venelle, n°11 : Serein-Argentalet-Romanée-Tournesac-Vernidard et n°14 : Seine
En conséquence sur ces sous bassins sont applicables les mesures de restriction en matière d'irrigation agricole, d'usages industriels, d'arrosage de golfs et de vidange et de remplissage des étangs, prévues à l'article 6.1.alinéa b de l'arrêté cadre précité. Concernant l'irrigation agricole, les alinéas d.e.f de l'article 6.1 s'appliquent également.
En outre, le franchissement du seuil d'alerte ayant été constaté sur au moins 33 % de la totalité des sous bassins composant le grand bassin Rhône-Méditerrannée et le grand bassin Seine Normandie-Loire Bretagne, les mesures générales de restriction prévues à l'article 6-2 de l'arrêté cadre du 15 juin 2010 s'appliquent donc sur l'ensemble du territoire de la Côte d'Or, dans l'objectif de préserver la ressource en eau. Ces mesures concernent l'ensemble de la population.
Les arrêtés sont consultables soit en mairies, soit à la préfecture ,Ài direction départementale des territoires, ou sur le site internet de la direction départementale des territoires: http://www.cote-dor.equipement-agriculture.gouv.fr, rubrique eau-gestion de la ressource en eau-gestion de l'étiage.

*AL21282538*

## NOMINATION

### SOCIETE DE TRAVAUX DU CENTRE EST

Société par actions simplifiée
au capital de 150 000 euros
Siège social : 1, rue En Clairvot,
21850 St Apollinaire
450 139 571 RCS Dijon

Le 30 juin 2010, l'associée unique a décidé de nommer Olivier PERROUD exerçant à Dijon(21000), 51, avenue Françoise Giroud, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant, en remplacement de Frédéric GORECKI, omis de la liste des commissaires aux comptes inscrits près la Cour d'Appel de Dijon, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur.

*AL21282532*

### PAGNY TERMINAL

Société par actions simplifiée
au capital de 1 200 000 €
Siège social: 6, Rue Vergnette de la Motte
21200 Beaune
503 134 207 RCS Dijon

L'assemblée générale du 17 juin 2010 a nommé aux fonctions de commissaire aux comptes suppléant, à compter du 1er janvier 2010, la société Davecc, ayant son siège social au 30 avenue Jean Jaurès, 76300 Sotteville les Rouen (420 154 155 RCS Rouen) en remplacement de M. Bernard Nonciaux, démissionnaire.
**Ancienne mention**:
Lambey Brigitte, commissaire aux comptes titulaire
M. Bernard Nonciaux, commissaire aux comptes suppléant
**Nouvelle mention**:
Lambey Brigitte, commissaire aux comptes titulaire
Société Davecc, commissaire aux comptes suppléant
Pour avis,
Le président

*AL21282530*

# NIÈVRE

## MODIFICATION DE STATUTS

### CLINIQUE DU CHATEAU DU TREMBLAY

SAS au capital de 119 977,38 €
Siège social: Le Tremblay (58400) CHAULGNES
631 880 192 RCS Nevers

L'associé unique, par décisions du 30/06/2010, a modifié l'objet social qui est sommairement le suivant: toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant notamment à l'exploitation d'une clinique psychiatrique ainsi qu'à l'exploitation de toute structure médico-sociale et sanitaire spécialisée dans la prise en charge du handicap psychique, et plus généralement l'étude, la conception, la création, l'exploitation par tous moyens, la gestion, l'achat, la vente de tous établissements de psychiatrie, toutes activités s'y rapportant et d'une manière générale, toute activité se rapportant au domaine de la santé mentale. Pour réaliser cet objet, la société pourra: créer, acquérir, vendre, échanger, prendre ou donner à bail, avec ou sans promesse de vente, gérer et exploiter directement ou indirectement tous établissements commerciaux et locaux quelconques, tous objets mobiliers et matériels: mettre en œuvre tous droits et obligations inhérents à un maître d'ouvrage dans le cadre de la construction de tous immeubles permettant l'exploitation, la réalisation sur ces immeubles de tous travaux d'extension, de transformation, d'aménagement, d'amélioration ou installations nouvelles, dans le cadre notamment d'un contrat de maîtrise d'ouvrage déléguée, ou autrement.
L'article 4 des statuts a été modifié.
Le président

*AL58282537*

## ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Les associés de la Sicagemac ont élu lors de l'assemblée générale mixte du 17 juin 2010, les administrateurs suivants:
Pierre Camuzat; Philippe Guillien; Joël Ratheau; Pierre-Jacques Thépenier.
Lors de cette même assemblée, la majorité des deux tiers n'ayant pas été atteinte, la Sicagemac continue de plein droit son activité.
Le président,
Philippe Guillien

*AL58282528*



# TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

## Extrait des minutes du greffe

• sur le site www.infogreffe.fr
• par minitel 3617 Infogreffe*
• par téléphone 0 899 70 22 22**
* 0,02 € + 0,86 € TTC/mn
** 1,349 € TTC/appel + 0,337 € TTC/mn
INFOGREFFE
Les Greffes des Tribunaux de Commerce L'information Légale sur les Entreprises.

Par jugement en date du 07/07/2010, le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de:
**BEZE JULES**
212, Rue de la Messe - 58600 Garchizy
RM 58: 323 272 526
Le greffier

*AL58282529*

Par jugement en date du 07/07/2010, le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de:
**GUILLERMINET JACQUES**
35, Av. de la République - 58260 La Machine
RCS: 312 324 775
Le greffier

*AL58282530*

Par jugement en date du 07/07/2010, le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de:
**M.P.C. (SARL)**
45, Rue Gambetta - 58600 Fourchambault
RCS: 500 114 004
Le greffier

*AL58282531*

Par jugement en date du 07/07/2010, le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de:
**JOSQUIN JOCELYNE ANNE-MARIE**
Le Bourg - Saint-Aubin-les-Forges, 58130 St Aubin les Forges
RCS: 404 129 850
Le greffier

*AL58282532*

Par jugement en date du 07/07/2010, le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de:
**VOLAND VANESSA**
Centre commercial Saint-Laurent - 58200 Cosne cours sur Loire
RCS: 501 407 175
Le greffier

*AL58282533*

Par jugement en date du 07/07/2010, le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de:
**MODESTI ARLETTE MICHELLE**
Route Nationale - 58300 St Hilaire Fontaine
RCS: 483 242 434
Le greffier

*AL58282534*

Par jugement en date du 07/07/2010, le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de:
**A.C.D. IMMO (SARL)**
65, Grande Rue - 58400 La Charité sur Loire
RCS: 477 538 342
Le greffier

*AL58282535*

Par jugement en date du 07/07/2010, le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de:
**DE LIPOWSKI Philippe**
11, Rue du 11 Novembre, 58200 Cosne-cours-sur-Loire
RM 58 - 444 117 048
Le Greffier

*AL58282536*

## AVIS DE LA SAFER

SAFER de Bourgogne

### SAFER DE LA NIÈVRE

Appel à Candidatures
La SAFER de BOURGOGNE (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
**Cmne de Montigny-Sur-Canne (10/065)**
**Terres-Prés:**
6 ha 32 a 68 ca
- Le dechard: A-380-381-382-383 - Les lucas: A-357-359 - Pres de devant: A-360 - Usage bertin: A-375
**Cmne de Saxil Bourdon (10/64)**
**Terres-Prés**
**Biens loués en totalité:**
2 ha 27 a 72 ca
- Le brossa: ZI-15
Et, par extension,
**Cmne de Billy-Chevannes:**
81 a 40 ca
- Chaumereuil: ZB-1
Cmne de ROUY:
41 a 30 ca
- Les comes boussot: ZA-15
**Cmne de Villa pourçon (10/066)**
**Prés:**
1 ha 14 a 80 ca
- Pierres des ichards: F-1576[1282]
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 02/08/2010 à Safer de BOURGOGNE, 6, rue du Ravelin 58000 NEVERS , Tél.: 0386214000 où des compléments d'information pourront être obtenus.

*AL58282539*

## CESSION

**CP J.P JACOB et C.THEVENY Notaires Associés**
**14 rue du Maréchal Leclerc**
**58200 Cosne Cours sur Loire**

Suivant acte reçu par Me Denis Bloin, Notaire à Cosne Cours Sur Loire, le 29 Juin 2010 enregistré à Nevers le 9/7/2010 bord n° 2010/868, case n° 1, extrait 1941,
La Société dénommée SERIGRAPHIE TECHNIQUE ET PUBLICITAIRE SARL, au capital de 45.430 euros, dont le siège est à Cosne Cours Sur Loire (Nièvre) ZI du Tremblat, identifiée au SIREN sous le n° 341 647 956, et immatriculée au RCS de Nevers, en liquidation judiciaire aux termes d'un jugement du tribunal de commerce de Nevers le 17/9/2008, représentée par Me Lecaudey Aurélie, Mandataire judiciaire à Nevers (Nièvre) 14 avenue Marceau
A Vendu à :
La SARL BENOIT, au capital de 34.000 Euros dont le siège est à Jouet Sur l' Aubois (18320) rue du Moulin Prunier BP 1, immatriculée au RCS de Bourges sous le n° 378532857
Un fonds de commerce de Négoce en gros ou audétail, transformation, Découpage, Impression, Sérigraphique sur tous produitsmanufacturés tous travauxdirects ou indirects se rappportant à la sérigraphie sis à Cosne Cours sur Loire (Nièvre) ZI Le Tremblat, pour lequel le propriétaire failli était immatriculé au RCS de Nevers sous le n° 341647956.
Ensemble tous les éléments corporels et incorporels en dépendent.
Moyennant le prix ppal de 16.100 euros.
L'entrée en jouissance a été fixée au 17 décembre 2008.
Les oppositions s'il y a lieu, seront reçues en l'Etude de Me Lecaudey Aurélie, Mandataire judiciaire, 14 avenue Marceau, domicile élu, dans les 10 jours de la dernière en date des insertions légales.
Pour unique insertion,
Me Bloin, Notaire.

*AL58282542*

**Sofiral**
**12 rue Lamartine**
**58000 Nevers**

Acte sous seing privé du 07/07/2010 à Nevers, enregistré à la recette des impôts de Nevers le 09/07/2010, bordereau n° 2010/867, case n° 4,extrait 1940, M Cyrille Girault et Mme Anne Françoise Rose son épouse, demeurant Paroy 58500 Oisy, ont cédé à la Sarl A.F.C Girault, immatriculée au RCS de Nevers sous le n° 523 010 551, représentée par Mme Anne Françoise Girault, co-gérante associée, un fonds de commerce de restauration, traiteur, vente de palts cuisinés, préparation de plats à emporter, sis et exploité 11 place Saint Jean 58500 Clamecy, moyennant le prix de 100 000 euros.
L' Acquéreur a la pleine propriété du fonds de commerce le 07/07/2010 et la jouissance par la prise de possession réelle et effective le 1er Juillet 2010.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au siège du fonds cédé pour la validité et pour toutes correspondances.
Pour avis

*AL58282543*

## YONNE

## APPEL D'OFFRES

**Commune de Paroy en Othe**
**2, Rue de la Mairie**
**89210 Paroy en Othe**
**Tel. 03 86 43 13 63 - Fax 03 86 43 12 80**

**Objet du marché**
Dissimulation des réseaux secs (BT/FT/EP)
Fin de la Grande Rue issue des postes «Paroy en Othe et Rossignol»,
Rues: de la Mairie, de la Montagne blanche et de la forêt.
**Type de marché de travaux**: exécution
**Type de procédure**: procédure d'adaptée.
Lot et tranche unique
**Durée indicative du marché**: 6 mois
Financement et de paiement: Commune de Paroy en Othe, sous 45 jours maximum.
**Dossier disponible en mairie sur rendez-vous: 03 86 43 13 63**
**Par courriel**: mairie-paroy@wanadoo.fr
Du vendredi 9 juillet au 30 juillet 2010 inclus
**Lieu de réception des offres**
Mairie de Paroy en Othe
2, Rue de la Mairie
89210 Paroy en Othe
**Date limite de remise des offres**:
Mercredi 1 septembre à 12 heures
**Date d'envoi du présent avis à la publication**
Vendredi 9 juillet 2010

*AL89282528*

## AVIS DE CONSTITUTION

**SCP J.P JACOB et C.THEVENY**
**Notaires Associés**
**14 rue du Maréchal Leclerc**
**58200 Cosne Cours sur Loire**

Suivant acte reçu par Me J.P JACOB, Notaire Associé à Cosne Cours Sur Loire, le 25/6/2010, il a été créé une société présentant les caractéristiques suivantes :
**-Forme :** Société par actions simplifiée
**-Dénomination :** SAS SAMPAOLO
**-Objet :** En France et à l'Etranger : la propriété, l'administration, la gestion d'un fonds de commerce de presse, librairie, débit de boissons, vente de boissons alcoolisées (Pour cadeaux à offrir) sandwicherie, produits alimentaires, et confiseries de bar, mandataire à la Commercialisation des Jeux, loterie, carterie et cartothèque, vente de recharges téléphonie mobile et cabine, CD, DVD, jouets et jeux éducatifs, décoration générale pour habitation, développement photos et numérique, exploité à champignelles (Yonne) 10 rue Pesant et Bombert, connu sous le nom commercial «CAFE DE LA RENAISSANCE», et généralement toutes opérations financières, commerciales industrielles mobilières et immobilières se rattachant à l'objet ci-dessus.
**- Siège social :** à Champignelles (Yonne) 10 rue Pesant et Bombert.
**- Durée :** 50 années à compter rétroactivement du 20/5/1010, sauf dissolution anticipée ou prorogation.
**- Apports :** - Mme Dominique Sampaolo : le fonds de commerce ci-dessus énoncé, immatriculé au RCS de Auxerre (Yonne) n° 422 790 899, d'une valeur de 67.000 Euros.
- **Capital social** : 67.000 Euros divisé en 670 actions de 100 euros chacune entièrement souscrites et libérées numérotées de 1 à 670.
- **Présidence** : Le premier président nommé sans limitation de durée par les fondateurs est Mme Dominique Jacoby, épouse de Mr Mario Sampaolo, dt à Champignelles (89350) 10 rue Pesant et Bombert, qui accepte.
Ladite société sera immatriculée au RCS d'

## CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

**SCP J.P JACOB et C.THEVENY Notaires Associés**
**14 rue du Maréchal leclerc**
**58200 Cosne cours sur loire**

Suivant acte reçu par Me Christophe Théveny, Notaire à Cosne Cours sur Loire, le 26 juin 2010,
Monsieur Jean-Donald Marcel Gass, Professeur, et Madame Annick Suzanne Marguerite Lajeunesse, Chef d'Etablissement, son épouse, demeurant ensemble à Suilly-la-Tour (58150), «Les Giolins», Mariés sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de Mirabel (07170), le 26 juillet 1967; Ont déclaré conjointement convenir, dans l'intérêt de leur famille, de changer entièrement de régime matrimonial et d'adopter le régime de la communauté universelle.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec avis de réception à Me Théveny, Notaire à Cosne Cours Sur Loire.
Pour Insertion
Me THEVENY, Notaire

*AL58282541*

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 5 juillet 2010, à Varennes-Vauzelles (58640), il a été constitué un société civile immobilière, présentant les caractéristiques suivantes :
**Dénomination sociale :** SCI SNB
**Capital :** 100 €
**Objet :** Acquisition , Gestion, Administration de biens immobiliers
**Durée :** Quatre-vingt dix neuf (99) années
**Gérant :** M. Sébastien Baron, demeurant 25, avenue Jean-Jacques Rousseau 58640 Varennes-Vauzelles
**Associé :**M. Nicolas Baron, demeurant 21, rue de Charleville 58000 Nevers
**Immatriculation :** La société sera immatriculé au registre du commerce et des sociétés tenu par greffe du tribunal de commerce de Nevers

*AL58282523*

**SCP J.P JACOB et C.THEVENY Notaires Associés**
**14 rue du Maréchal leclerc**
**58200 Cosne cours sur loire**

Suivant acte reçu par Me J.P JACOB, Notaire à Cosne Cours Sur Loire, le 8 juillet 2010,
Il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
**Forme :** EARL présentement créée à la forme d'une société civile.
**Dénomination :** EARL MD LAMBERT
**Objet :** l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'art L 311-1 du Code rural, La société peut effectuer toutes opérations propres à en favoriser l'accomplissement ou le développement sous réserve qu'elles se rattachent à l'objet ci-dessus défini, directement ou indirectement et qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société. En particulier elle peut notamment procéder à l'acquisition de tous éléments d'exploitation agricole, prendre à bail tous biens ruraux, exploiter les biens dont les associés sont locataires et qui auront été mis à sa disposition, exploiter les biens dont les associés exploitants sont propriétaires et qui auront été mis à sa disposition, vendre directement les produits d'exploitation avant ou après leur transformation mais sous réserve de respecter les usages agricoles.
**Siège social :** Donzy (Nièvre) «Crézan»
**Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.
**Apports :** I° Divers éléments de cheptel vifs ou morts ainsi que divers éléments mobiliers d'une exploitation agricole sise à Donzy «Crézan», auquel est assorti un passif énoncé aux statuts soit un actif net de 81.900,76 euros. II° la somme en numéraire de 199,24 euros.
**Capital social :** 82.100 euros divisé en 821 parts d'une valeur nominale de 100 euros chacune numérotées de 1 à 821.
**Gérance :** Est nommée comme première gérante de la Société pour une durée illimitée : Mme Lambert Caroline, dt à Perroy (Nièvre) «Pauprisé»
Ladite société sera immatriculée au RCS de Nevers.
Pour avis
Me Jacob, Notaire.

*AL58282538*

**LEGALYS.CONSEILS**
**Cabinet d'Avocats - Me Eric Massereau**
**Route d'Orléans - BP 89**
**18230 St Doulchard**

Avis est donné de la constitution, suivant acte sous seing privé en date à Nevers, Nièvre, du 5 juillet 2010, pour 99 ans, de la SARL dénommée «ELISSA France ,Ài Distribution création CGA» au capital de 10 000 euros, dont le siège social est à Nevers, Nièvre, 47 rue de Nièvre
**Objet :** - La création, la fabrication et la diffusion de tous articles, produits et accessoires de mode (chapeaux, maroquinerie, bijoux, étoles, etc...), et notamment des marques ELISSA et la CLE D'AMOUR.
**Gérance :** Madame Els De Smet, domiciliée à Langendam 31, B, 9940 Evergem, Belgique.
Immatriculation au RCS de Nevers.
Pour avis
La gérance.

*AL58282540*

## TRANSFERT DE SIÈGE

### LES ATELIERS COMPLÉMENTAIRES

Société à responsabilité limitée
au capital de 103 500 Euros
Siège social: 56, Route de Villeberne
58200 Cosne cours sur Loire (Nièvre)
421129891 RCS Nevers

D'un PV d'AGE du 30 juin 2010, il résulte que le siège social a été transféré, à compter du 01/04/2010, 44 avenue du 85ème de Ligne, Village Cosne Activités, 58200 Cosne cours sur Loire.
En conséquence, l'article 5 des statuts a été modifié.
Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis,
Le représentant légal

*AL58282527*

## DÉLIBÉRATION

### DOMAINE MASSON-BLONDELET

Société par actions simplifiée
au capital de 175 000 Euros
Siège social : 1 Rue de Paris
58150 Pouilly sur Loire (Nièvre)

Suivant délibération d'Assemblée Générale Ordinaire en date du 30 juin 2010, il a été décidé de mettre fin aux mandats des commissaires aux comptes titulaire et suppléant.
Pour avis,
Le représentant légal

*AL58282525*



Auxerre
Pour avis
Me Jacob, Notaire

*AL89282541*

---

Suivant acte reçu par Maître Benoit Coquet, notaire à Lille, le 5 juillet 2010, a été constituée une société ayant les caractéristiques suivantes :
**Dénomination :** Josseyone
**Forme :** Société Civile
**Siège :** 4, place de la mairie, 89510 Véron
**Objet :** L'acquisition, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la mise à disposition, de tous biens et droits réels immobiliers et de toutes valeurs mobilières ainsi que l'octroi, à titre accessoire de toutes garanties.
**Durée :** 99 années
**Capital social :** 400,00 € (numéraire)
**Cession de parts :** Libres entre associés ou ascendant ou descendant d'eux, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés donné à la majorité des deux tiers.
**Gérance :** Monsieur Guillaume Trémouille demeurant à Paris (75008) 26 rue Jean Mermoz
Immatriculation : RCS Sens
Pour avis, Maître Benoit Coquet, notaire.

*AL89282530*

---

### FIDAL - Société d'Avocats
### Rond Point Foch - 1 Avenue de Saint Georges - 89000 Auxerre

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes:
**Forme**: Société à responsabilité limitée
**Dénomination**: «Art Conseil Régional»
**Siège social**: 10 Rue des Frères Lemot - «Chalopin» - 89140 Michery
**Objet**: La commercialisation de tous travaux de rénovation et d'amélioration de l'habitat et tous autres travaux se rapportant directement ou indirectement à cet objet; la vente, aux professionnels, de tous matériaux; la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.
**Durée**: Quatre vingt dix neuf (99) années
**Capital**: Sept mille cinq cents euros (7 500 €)
**Gérance**: monsieur Stéphane Rayet demeurant à Michery (89140) - 10, Rue des Frères Lemot - «Chalopin» né à Anthony (92) le 8 octobre 1966.
Immatriculation au RCS de Sens.
Pour avis,

*AL89282533*

---

### Etude de Maîtres Patrick Lendais, Pierre Massol, notaires à Villeneuve-sur-Yonne (Yonne), 8 Quai du Commerce

Suivant acte reçu par maître Romain Lendais, notaire de la société civile professionnelle «Patrick Lendais et Pierre Massol», société titulaire d'un office notarial à la résidence de Villeneuve sur Yonne (Yonne), ayant son siège social audit lieu, 8 Quai du Commerce, le 1er juillet 2010, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes:
**La société a pour objet**: l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits mobiliers et immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
**La dénomination sociale est**: SCBP
**Le siège social est fixé à**: Marsangy (89500) 25 rue du Bout Ribault
La société est constituée pour une durée de 99 années.
**Le capital social est fixé à la somme de**: Cent vingt et un mille euros (121 000,00 Eur).
**Apports en nature**: M. et Mme Jean-Charles Touraine et madame Sylvie Bertaud, son épouse, ont fait apport à la société d'un immeuble sis à Saint-Vincent-sur-Jard (Vendée, 85520), 42 Chemin des Roulettes, formant le lot numéro UN (1) d'un ensemble immobilier en copropriété cadastré section ZB numéro 778, lieudit «42, Chemin des Roulettes», pour une contenance de 16 à 92 ca.
Ledit immeuble consistant en un pavillon de type 3 comprenant: séjour, cuisine, trois chambres, dégagement, salle de bains et WC. Véranda et garage.
Droit à la jouissance exclusive d'un petit terrain d'une surface de 221 m2 environ, y compris l'emprise au sol de la construction.
Et les cent soixante douze millièmes (172/1000 èmes) des parties communes générales.
Cet immeuble affranchi de tout passif a été évalué à cent vingt-et-un mille euros (121 000,00 Eur).
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
**Les premiers gérants de la société sont**: Monsieur Jean-Charles Gérard Marie Touraine et madame Sylvie Luce Claudine Bertaud, son épouse, demeurant ensemble à Marsangy (89500), 25 rue du Bout Ribault.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens.
Pour avis,
Le notaire

*AL89282534*

---

### Etude de Maîtres Patrick Lendais, Pierre Massol, notaires à Villeneuve sur Yonne (Yonne), 8 Quai du Commerce

Suivant acte reçu par Maître Romain Lendais, notaire de la société civile professionnelle «Patrick Lendais et Pierre Massol», société titulaire d'un office notarial à la Résidence de Villeneuve sur Yonne (Yonne), ayant son siège social audit lieu 8 Quai du Commerce, le 1er juillet 2010, enregistré à Sens, le 8 juillet 2010, bordereau 2010/575, case 4, extrait 1826, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes:
**La société a pour objet**: l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits mobiliers et immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
**La dénomination sociale est** : Le Moulin
**Le siège social est fixé à**: Marsangy (89500), 25 rue du Bout Ribault
La société est constitué pour une durée de 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
**Le capital social est fixé à la somme de**: Mille euros (1 000,00 Eur)
Tous les apports sont en numéraires pour un montant de mille euros (1 000,00 Eur)
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
**Les premiers gérants de la société sont**: Monsieur Jean-Charles Gérard Marie Touraine et madame Sylvie Luce Claudine Bertaud, son épouse, demeurant ensemble à Marsangy (89500), 25 rue du Bout Ribault.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens.
Pour avis,
Le notaire

*AL89282535*

---

## ➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

### T.L. (TRANSLOG)

SARL au capital de 14.100 euros
Siège social :
30 Avenue Vauban
89100 SENS
503 799 538 RCS Sens

Le 30 juin 2010, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de
la société à compter de ce jour. M. Mahjoubi Bouraoui, Place
Léopold Hirsch 95100 Argenteuil a été nommé liquidateur Le
siège de liquidation est fixé à l'adresse du liquidateur.
Mention faite au RCS de Sens

*AL89282540*

---

### L'OENOPHILE

SARL en liquidation amiable
au capital de 8 000 €
Siège Social : 151 Domaine de Brannay
89150 Brannay
400 305 876 RCS Sens

Le 31 mai 2010, l'associée unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé Madame Anne DE SOUSA de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens.

*AL89282503*

---

### AJL INVEST

SARL en liquidation amiable
au capital de 8 000 €
Siège Social : 151 Domaine de Brannay
89150 Brannay
488 020 900 RCS Sens

L'assemblée générale extraordinaire du 31 mai 2010 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé Madame Anne DE SOUSA de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens.

*AL89282504*

---

### MARIA ANTIQUITES

SARL au capital de 8 000 euros
Siège social : 34 avenue Denfert Rochereau
89000 Auxerre
440 406 833 RCS Auxerre

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2010, il résulte que :
Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur M. Yannick Quentin, demeurant 34 avenue Denfert Rochereau, 89000 Auxerre, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 34 avenue Denfert Rochereau, 89000 Auxerre,
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.

*AL89282527*

---

## ➜ MODIFICATION DE CAPITAL

### CONSEIL EN PATRIMOINE ET COURTAGE CPC

SARL au capital de 151 000 euros
Siège social : 50 rue de la république
89100 Sens
449 550 375 RCS Sens

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2010, il résulte que :
le capital a été augmenté de 172 640 euros pour être porté à 323 640 euros par apport en numéraire. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention au RCS de Sens

*AL89282531*

---

### ETUDES ET CONSTRUCTIONS

SARL au capital de 3 000 €
Siège social: 2, Rue de l'Hotel de Ville
89690 Cheroy
482099280 RCS Sens

D'un PV d'AGE du 8 juin 2010, il résulte que le capital social est maintenant fixé à 6 150 Euros par création de 210 nouvelles parts sociales de 15 euros chacune. En conséquence l'article 9 des statuts a été modifié.
Suivant PV d'AGO du 18 juin 2010, il résulte que monsieur Manuel Da Silva Pedrinha demeurant à Lorrez Le Bocage (Seine et Marne) 1, Rue des Prés, a été nommé gérant, en remplacement de monsieur José Gomes Leites, gérant démissionnaire.
Dépôt légal au greffe du tribunal de Sens
Pour avis
Le représentant légal

*AL89282536*

---

## ➜ NON DISSOLUTION

### AUTO DIFFUSION SENONAISE

186, avenue de Sénigallia
89100 Sens
au capital de 7 622 €
N° RCS Sens B 388 863 300

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 31.03.2010, il résulte que:
l'assemblée générale extraordinaire, statuant conformément à l'article L 223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société.
Mention sera faite au RCS: Sens
Pour avis

*AL89282515*

---

## ➜ TRANSFERT DE SIÈGE

### GALAXY

SARL au capital de 8 000 €
Siège social :
49/51 rue de Ponthieu
75008 Paris
522388180 RCS Paris

L'AGE du 08/07/2010 a décidé de transférer le siège social de la société au 19 boulevard du Pont Neuf, 89100 SENS, à compter du 08/07/2010
**Gérance :** M Naveed Ahsan, demeurant 181 bis avenue Jean Lolive - 93500 Pantin
Radiation au RCS de Paris et réimmatriculation au RCS de Sens

*AL89282539*

---

### A PROPOS DU PLATRE

SARL au capital de 3 000 €
3, Rue des Arts - 92100 Boulogne Billancourt
487 849 663 RCS Nanterre

Par AGE du 1er juin 2010, il a été décidé de transférer le siège au 17 Promenade du prés de l'Echelle, 89310 Noyers sur Serein.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Le gérant est M. Nicolas Gagey demeurant 17, Promenade du Prés de l'Echelle, 89310 Noyers sur Serein.
La société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS d'Auxerre.

*AL89282538*

---

## ➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Aux termes de l'AGE du 19.05.10, les associés de la SCI «Des Prés de la Motte», capital: 5 000 €, siège: Rue des Longues Raies à 89100 Sens, RCS Sens D 511 814 626 ont constaté la démission de M. Benito Bruzzo de ses fonctions de co-gérant à compter du 19.05.10 M. Cyrille Gallet est depuis cette date seul gérant.

*AL89282522*

---

### SARL TROTOUX

SARL au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 9 Rue Etienne Mimard 89100 Sens
404 441 594 RCS Sens

L'AGE du 22/6/2010 a pris acte de la démission au 30 Juin 2010 de Rémi Trotoux et a nommé en qualité de nouveau gérant Guillaume Trotoux, demeurant 4 Rue du Général Dubois - Appt 7 89100 Sens pour une durée illimitée à compter du 1er Juillet 2010.

*AL89282529*

---

➜ *vos publications légales*

Administration,
Avocats,
Chefs d'Entreprises,
Experts-Comptables,
Mairies, Officiers
Ministériels, Tribunaux...

**Pour tout renseignement**

**Tél. 03 80 78 90 42**
**Fax 03 80 70 08 02**

**legales@terres-de-bourgogne.net**

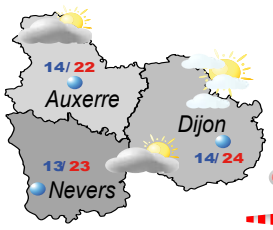
**AVANT LE LUNDI 17H**



## ▶Prévisions météo

du 16 au 25 juillet 2010

### Vendredi 16 Juillet



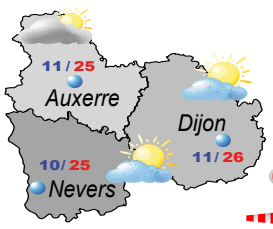

**Nuageux**
Le ciel sera bien nuageux et le soleil timide ce vendredi. Les températures seront de saison et les vents modérés.

***T° mini :*** 12 à 14 °C
***T° maxi :*** 23 à 25 °C

***Vents :*** Ouest-Sud-Ouest 20 km/h

**Ste Carmen**
***Soleil :*** 06:34 - 21:47
***Lune :*** 12:26 - N.C.

### Samedi 17 Juillet




**Beau temps**
Le soleil sera présent et parfois accompagné de quelques nuages. Les vents seront faibles.

***T° mini :*** 9 à 11 °C
***T° maxi :*** 25 à 27 °C

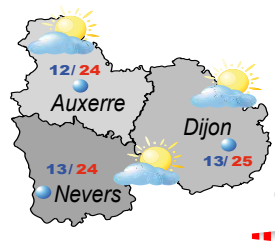
***Vents :*** Ouest-Nord-Ouest 10 km/h

**Ste Charlotte**
***Soleil :*** 06:35 - 21:46
***Lune :*** 13:42 - 00:08

## Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

### Dimanche 18 Juillet




**Belle journée**
Un temps bien agréable et ensoleillé s'annonce, avec quelques cumulus de beau temps. Les vents resteront faibles.

***T° mini :*** 11 à 13 °C
***T° maxi :*** 24 à 26 °C

***Vents :*** Nord-Nord-Ouest 10 km/h

**St Frédéric**
***Soleil :*** 06:36 - 21:45
***Lune :*** 14:56 - 00:35

### *Prévisions à 7 jours*

**Lundi 19 au Mercredi 21 Juillet :**

Un ciel de traîne en perspective.

***Vents :*** Ouest-Nord-Ouest à 10 km/h
T° mini. : 13 à 17 °C T° maxi. : 25 à 27 °C

**Jeudi 22 au Dimanche 25 Juillet :**

Précipitations et timides éclaircies se partageront le ciel.

***Vents :*** Sud à 20 km/h
T° mini. : 17 à 19 °C T° maxi. : 31 à 33 °C

### Les moyennes sur Dijon en Juillet sur 30 ans

***Les températures :***
T° mini : 14°C
T° maxi : 19°C

***Les précipitations :***
Cumul : 51 mm sur 30 jours
Nombre de jours > 5 mm : 3
Nombre de jours > 10 mm : 1

***Les phénomènes :***
Nombre de jours de gel : 5
Nombre de jours de brouillard : 1
Nombre d'heure d'insolation : 266

Statistiques Météo Agricole

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

**Rédaction**
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net

**Publicité**
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresne - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • • 0511 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 8 100 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS
**Un supplément Direct Affaires destiné aux abonnés est encarté avec le journal une semaine sur deux.**

## ▶Sudoku

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 4 | | | 9 | 2 | | | |
| | | | | | | | 2 | 1 |
| 9 | | 6 | | 1 | 7 | | | 3 |
| | | | | | 4 | | 3 | |
| | 8 | 2 | | | | 6 | 7 | |
| | 7 | | 1 | | | | | |
| 8 | | | 2 | 3 | | 4 | | 9 |
| 3 | 9 | | | | | | | |
| | | | 5 | 8 | | | 6 | |

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
1. chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
2. chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
3. chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

### Résultats du précédent numéro

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 3 | 2 | 4 | 9 | 7 | 8 | 6 | 5 | 1 |
| 6 | 7 | 1 | 5 | 3 | 4 | 9 | 2 | 8 |
| 9 | 8 | 5 | 6 | 2 | 1 | 7 | 4 | 3 |
| 2 | 9 | 7 | 8 | 4 | 3 | 1 | 6 | 5 |
| 1 | 6 | 3 | 7 | 9 | 5 | 2 | 8 | 4 |
| 5 | 4 | 8 | 1 | 6 | 2 | 3 | 9 | 7 |
| 4 | 1 | 9 | 3 | 8 | 6 | 5 | 7 | 2 |
| 7 | 3 | 2 | 4 | 5 | 9 | 8 | 1 | 6 |
| 8 | 5 | 6 | 2 | 1 | 7 | 4 | 3 | 9 |

## ▶Télévision Sélection du17 au 23 juillet 2010

### Samedi 17

**TF1**
**20.45 La soirée de l'étrange** «Les dossiers mystérieux». Divertissement présenté par C. Dechavanne et P. Carmouze, avec Frédérique Bel, Ève Angeli, Anthony Kavanagh, Mustafa El Atrassi, etc ⓾.
**23.15 Fringe**. Série ⓬.

**FRANCE 2**
**20.35 Fort Boyard**. Divertissement présenté par Olivier Minne.
**22.30 On n'est pas couché** «Best of». Magazine de Laurent Ruquier.

**FRANCE 3**
**20.35 Équipe médicale d'urgence** ★. Série avec Christian Vadim ⓾. *Médiocre.*
**23.40 La faute à Fidel !** ★★. Drame (2005) de Julie Gavras, avec Nina Kervel-Bey (1h39). *Pas mal.*

**ARTE**
**20.40 L'aventure humaine** «La nécropole de l'empereur : Le secret du Zhao Ling» ★★. *Fascinant.*
Avignon 2010 : Journée spéciale
**21.35 Metropolis**.
**22.20 Papperlapapp**. Théâtre de C. Marthaler, avec Marc Bodnar. En direct du palais des Papes.

**M6**
**20.40 Kaameloott, l'intégrale**. Série avec Alexandre Astier.
**01.00 Women's murderclub** ⓾.

**CANAL +**
**20.45 Watchmen** «Les gardiens» ★★. Science-fiction (2008) de Zack Snyder, avec Jeffrey Dean Morgan (2h36) ⓲. *Bien fait, mais très violent.*

### Dimanche 18

**TF1**
**20.45 Harry Potter et la chambre des secrets** ★★. Fantastique (2002) de Chris Columbus, avec Daniel Radcliffe (2h34). (voir Sélection)
**23.35 Les experts**. Série ⓾.

**FRANCE 2**
**20.35 Au siècle de Maupassant** «Le bonheur dans le crime» ★★★. Téléfilm avec Didier Bourdon, Marie Kremer, Grégori Derangère, G. Le Devehat (0h56) ⓾. (voir Sélection)
**21.35 Tosca**. Opéra de G. Puccini, avec C. Naglestad, Roberto Alagna. En direct des Chorégies d'Orange.

**FRANCE 3**
**20.35 Louis la brocante** «Louis et la vie de château» ★. Téléfilm avec Victor Lanoux, Évelyne Buyle. *Lourd.*
**22.40 Le pouvoir et la séduction** ★★. *Intéressant.*

**ARTE**
Vivre autrement
**20.40 Easy rider** ★★. Drame (1969) de et avec Dennis Hopper (1h34). *Un film culte.*
**22.15 C'était l'île de nos rêves** ★. *Très moyen.*
**23.15 Les enfants de Friedrichshof** «La commune d'Otto Mühl».

**M6**
**20.40 Capital, les inédits de l'été** «Quand la plage rapporte gros».
**22.40 Enquête exclusive** «Maharadjahs, enfants des rues et pierres précieuses : Les mystères de Jaïpur».

**CANAL +**
**20.45 Les Tudors** (1, 2 et 3/8) ★★★. Série ⓬. (voir Sélection)

### Lundi 19

**TF1**
**20.45 Joséphine, ange gardien** «Le secret de Julien» ★. Téléfilm avec Mimie Mathy, Daniel Russo. *Gentillet.*
**22.30 New York section criminelle**. Série avec Vincent D'Onofrio ⓾.

**FRANCE 2**
**20.35 Castle** : «Crimes dans la haute», «Mémoires d'outre-tombe», «Où est Angela ?» ★★. Série avec Nathan Fillion, Stana Katic ⓾. *Plein d'humour.*
**22.40 Total recall** ★★. Science-fiction (1990) de P. Verhoeven, avec Arnold Schwarzenegger (1h53) ⓬. *Spectaculaire, mais violent.*

**FRANCE 3**
**20.35 La véritable histoire de Joe Dassin**. Documentaire.
**23.05 Faits divers, le mag**.
**00.45 Un été avec Chopin**.

**ARTE**
**20.35 La chevauchée fantastique** ★★★. Western en NB (1939) de John Ford, avec John Wayne (1h28). *Un grand chef-d'œuvre.*
**22.05 Darius Milhaud et sa musique** «De la Provence au monde».
**23.05 Internet, fléau et bénédiction**.

**M6**
**20.40 L'amour est dans le pré**.
**22.15 Belle toute nue**.
**23.50 Burn notice**. Série avec Jeffrey Donovan.

**CANAL +**
**20.45 Pigalle, la nuit** (5 et 6/8) ★★. Série avec Jalil Lespert ⓬. *Bien fait.*

### Mardi 20

**TF1**
**20.45 On a retrouvé la 7e compagnie** ★★. Comédie (1975) de Robert Lamoureux, avec Jean Lefebvre (1h30). *Amusant.*
**22.15 Bienvenue dans ma tribu**.
**23.50 Columbo** «La femme oubliée». Série avec Peter Falk.

**FRANCE 2**
**20.35 La soirée inattendue**. Divertissement présenté par P. Sabatier, avec Kad Merad, Olivier Baroux, Yannick Noah, etc.
**22.45 Faites entrer l'accusé** «Marcel Lechien». Magazine ⓬.
**00.35 J'attends quelqu'un** ★★★. Comédie dramatique (2006) de J. Bonnell, avec Jean-Pierre Darroussin, Emmanuelle Devos, Éric Caravaca (1h36) ⓾. (voir Sélection)

**FRANCE 3**
**20.35 Commissaire Brunetti** «Le meilleur de nos fils» ★. Téléfilm avec Uwe Kockisch ⓾. *Pas mal.*
**22.45 Les Victoires du jazz 2010**.

**ARTE**
Chine, une jeunesse dans le vent
**20.35 Le Chinatown de Hambourg**. Documentaire
**21.35 Les écoliers chinois sous pression**. Documentaire.
**22.35 The killing** (19 et 20/20) ★★. Série avec Sofie Grabol. *Excellent.*

**M6**
**20.40 Bones**. Série ⓾.

**CANAL +**
**20.45 Public enemies** ★★. Policier (2009) de M. Mann, avec Johnny Depp (2h15) ⓬. (voir Sélection)

### Mercredi 21

**TF1**
**20.45 Esprits criminels**. Série avec Joe Mantegna ⓾.
**23.05 Dirty sexy money** (4, 5 et 6/10) ★★. Série. *Excellent.*

**FRANCE 2**
**20.35 Double enquête** ★. Téléfilm avec Catherine Demaiffe, Thomas Jouannet, A. Reibel (3h). *Décevant.*
**23.40 FBI portés disparus**. Série avec Anthony LaPaglia ⓬.
**00.40 Dans tes rêves** ★★. Comédie musicale (2005) de Denis Thybaud, avec Sérigne M'Baye «Disiz la Peste» (1h38) ⓾. *Pas mal.*

**FRANCE 3**
**20.35 Mission Millénium**. Divertissement présenté par Jamy Gourmaud.
**23.15 Strip-tease**. Magazine.

**ARTE**
**20.35 Les mercredis de l'histoire** «Histoire secrète de la Lufthansa» ★. *Inégal.*
**21.25 Les mercredis de l'histoire** «Quand les femmes montaient au front...». Documentaire.
**22.20 Le dessous des cartes**.
**22.35 Locataires** ★★. Drame en VO (2004) de Kim Ki-duk, avec Jae Hee (1h27). *Original.*

**M6**
**20.40 Zone interdite, les inédits de l'été** «Un été à Paris».
**22.50 Accusé à tort** «La grange maudite : L'affaire Fabrice André» ⓾.

**CANAL +**
**20.30 Football** «Match amical : Toulouse/OM».

### Jeudi 22

**TF1**
**20.45 Section de recherche** ★★. Série avec Xavier Deluc. *Prenant.*
**23.30 Les experts Miami** ⓬.

**FRANCE 2**
**20.35 Carnet de voyage d'Envoyé spécial** : «La piscine dans tous ses états», «Carnet de voyage à Cuba : Pêche au gros à La Havane», «Voyage autour du monde». Magazine.
**22.45 Sous le soleil, les étoiles**.

**FRANCE 3**
**20.35 Maverick** ★★. Western (1994) de R. Donner, avec Mel Gibson, Jodie Foster (2h07). *Amusant.*
**23.15 La disparue de Deauville** ★. Thriller (2007) de et avec Sophie Marceau (1h40) ⓾. *Décevant.*

**ARTE**
Summer of the 60s : Les filles des sixties
**20.35 Les demoiselles de Rochefort** ★★★. Comédie musicale (1967) de J. Demy, avec Catherine Deneuve (2h). *Un enchantement.*
**22.40 Françoise Hardy** «Tant de belles choses» ★★★. *Superbe.*
**23.55 Love Janis**. Documentaire.

**M6**
**20.40 Rire et châtiments** ★★. Comédie (2003) de et avec Isabelle Doval, et avec José Garcia (1h26). *Amusant, mais maladroit.*
**22.15 Ce soir, je dors chez toi** ★. Comédie (2007) de O. Baroux, avec Jean-Paul Rouve (1h21). *Décevant.*

**CANAL +**
**20.45 Flashforward** (7 et 8/24) ★★. Série ⓾. *Palpitant*

### Vendredi 23

**TF1**
**20.45 Les experts Manhattan** : «Tris sélectifs», «Passé imparfait». Série avec Gary Sinise ⓾.
**22.15 Secret story**. Divertissement présenté par B. Castaldi.

**FRANCE 2**
**20.35 Pas tout de suite…** ★★. Téléfilm avec Bernard Le Coq, D. Brière (1h30). *Plein de charme.*
**22.05 La tragédie du roi Richard II**. Théâtre d'après W. Shakespeare, avec Denis Podalydès, Pascal Bongard, Nathalie Richard. En direct de la cour d'honneur du palais des Papes, Festival d'Avignon.

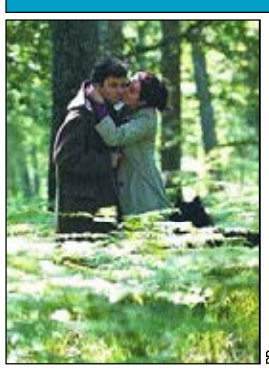
**FRANCE 3**
**20.35 Faut pas rêver** «Le Japon». Magazine présenté par P. Loison.
**23.00 Flics toujours** : «Camp mortel», «Morts sur le green» ★★. Téléfilm avec Amanda Redman. *Très bien fait.*

**ARTE**
**20.35 La nuit du grand déluge** ★★. Téléfilm avec Ulrich Tukur, Christiane Paul (1h29). *Excellent.*
**22.05 La menace nosocomiale**.
**22.50 Grand format** «Sur les quais de Sébastopol». Documentaire.

**M6**
**20.40 NCIS, Los Angeles** «La traque». Série avec Chris O'Donnell ⓾.
**21.25 NCIS, enquêtes spéciales** «Bombe humaine». Série ⓾.

**CANAL +**
**20.45 Incognito** ★. Comédie (2008) de Éric Lavaine, avec Bénabar, F. Dubosc (1h30). *Médiocre.*

## SÉLECTION


DR

**J'attends quelqu'un** - Dans une ville de province, différents personnages se croisent. Louis tient un café. Divorcé, il fréquente une prostituée et éprouve des sentiments à son égard. Jérôme Bonnell signe un joli film choral dans lequel différentes histoires s'entremêlent. Il invite à partager des instants de vie d'une poignée de personnages, à observer ce qu'ils laissent paraître, à déchiffrer ce qu'ils cachent. Le cinéaste affectionne ces personnages secrets dont la légèreté apparente masque des sentiments enfouis qui viennent teinter leur regard de mélancolie. Jérôme Bonnell filme ses personnages, tous magnifiquement interprétés, avec pudeur et délicatesse, privilégie parfois le plan-séquence pour laisser advenir la vérité d'une émotion. Le spectateur s'attache à eux et à leurs faiblesses, car celles-ci révèlent autant leur solitude que leur désir d'être aimés, leurs doutes que leurs aspirations profondes. ***Mardi 20, sur France 2, à 00h35.***

**HarryPotter et la chambre des secrets** - Harrypasse tout l'été chez sa famille adoptive, toujours aussi malveillante avec lui et qui ne cesse de le brimer. Ce second volet des aventures d'Harry Potter est moins féerique et bon enfant que le premier, mais nettement plus angoissant. Surtout, l'humour est un peu moins présent. Mais l'interprétation est superbe, et les effets spéciaux sont toujours aussi impressionnants. ***Dimanche 18, sur TF1, à 20h45.***

**Au siècle de Maupassant «Le bonheur dans le crime»** - Cette adaptation de Barbey d'Aurevilly est une réussite. Des décors et costumes superbes, des dialogues très brillants et pleins d'humour, et une superbe interprétation, telles sont les qualités de cette œuvre. Cette histoire tragique et monstrueuse, qui met en scène un couple sans scrupules, est racontée du point de vue d'un témoin, porte-parole de l'auteur. ***Dimanche 18, sur France 2, à 20h35.***

**Les Tudors (1, 2 et 3/8)** - Henry VIII veut imposer par la force la religion réformée. On retrouve avec plaisir ces personnages historiques dans la troisième (et avant dernière) saison de cette série de prestige. Les décors et costumes forment un écrin raffiné pour cette sombre histoire, pleine de fureur et de violences. Les dialogues sont brillants, et l'interprétation, dominée par Jonathan Rhys Meyers, est excellente. ***Dimanche 18, sur Canal +, à 20h45.***

**Public enemies** - Dans les années 30, John Dillinger mena une série d'attaques de banques. La mise en scène est superbe, tout comme la musique qui accompagne cette épopée sanglante. L'interprétation, dominée par un Johnny Depp énigmatique, est impeccable. Pourtant, malgré toutes ces qualités formelles, on ne se passionne guère pour la vie de ce gangster, car l'ensemble est un peu froid. Dommage ! ***Mardi 20, sur Canal +, à 20h45.***

Nuits Péplum d'Alésia les 23, 24 et 25 juillet

# Le «*plus grand des petits festivals*» fête ses 10 ans

Sur le site prestigieux d'Alésia à proximité de Venarey-lès-Laumes, une pléiade d'artistes de renom s'apprête à fêter le 10ème anniversaire des Nuits Péplum. Un cocktail *«détonant pop, rock, world, chansons sur la scène du théâtre des roches»* attend les spectateurs.



Photo Céline Mathé/Alésia & Compagnies

**Avec près de 4 500 visiteurs en 2009, le record du festival datant de 2005 avec 2 500 personnes avait été pulvérisé. Qu'en sera-t-il cette année?**



Photo Céline Mathé/Alésia & Compagnies

**L'an dernier, la présence de Maxime Le Forestier avait connu un énorme succès.**

Le Festival des Nuits Peplum fête ses dix ans à partir de vendredi prochain. Ce festival, se déroulant au théâtre de verdure d'Alise-Sainte-Reine, est devenu au fil des années un rendez-vous incontournable des musiques actuelles, des arts visuels et du spectacle vivant jeune public. Ouverte à tous les publics, la manifestation propose une programmation très variée : Rock et Electro le vendredi 23 juillet, Jazz World le samedi 24 juillet, spectacles de rue, concert pour les enfants et chansons françaises le dimanche 25 juillet. Seront notamment à l'affiche : Manu dibango, Mickey 3D, Yves Jamait, Beat Assiliant, Skip the Use, As de Trèfle et la Compagnie des monstres.

## La population impliquée

Avec plus de 180 bénévoles répartis dans une quinzaine de commissions, le festival bénéficie d'un engagement indispensable de la population locale. Ce soutien se renforce chaque année avec la venue de plus en plus importante de jeunes locaux s'impliquant pleinement dans l'installation, l'accueil du public et des artistes et le démontage. Cette mobilisation de la jeunesse est importante puisqu'elle permet de tisser des liens inter-générationnels indispensables à la pérennité du festival.

## Les partenariats privés

Avec un apport qui dépasse les 12% du budget total, les partenaires privés font une entrée remarquée dans le montage financier de ce festival. Le milieu agricole (Chambre d'agriculture, FDSEA, JA, MSA, Dijon Céréales, Groupama) manifeste son intérêt pour la culture en milieu rural en co-produisant les spectacles du dimanche après-midi. Les artisans et commerçants locaux sont également nombreux à soutenir, à la hauteur de leurs moyens, le festival par l'achat d'encart ou par une adhésion au club des partenaires.

## Une gestion écolo-responsable

La mise en place d'un tri sélectif accompagné d'une signalétique performante, d'une équipe d'entretien attentive et efficace a permis de conserver le site pendant toute la durée du festival dans un état de propreté remarquable et remarqué. Gobelets réutilisables offerts par la région Bourgogne et couverts recyclables proposés par la FDSEA renforcent la volonté de l'association de s'inscrire dans une logique de développement durable.

## ▶ Programme et billetterie

### Programme

**Lieu :** Théâtre des Roches 21150 Alise Ste Reine

**Vendredi 23 juillet**

**19h30 :** As de Trêfle • **20h30 :** Archimède • **22h15** Skip the use • **minuit :** Beat Assailant

**Samedi 24 juillet**

**19h00 :** Madjo • **20 heures :** Christian «Mansour» • **21 heures :** Mickey (3D) • **23h00 :** Manu Dibango,

**Dimanche 25 juillet**

**15h00 :** Les 4 jeudis • **16h00 :** Théâtre des Monstres (spectacle jeune public) • **17h00 :** Cirq'ulation (cirque spectaculaire) • **18h00 :** Zut (concert pour enfant) • **20h00 :** Agnès Bihl • **21h00 :** Éric Toulis • **22h30 :** Yves Jamait

### Réservations

Offices de tourisme : Venarey-Les Laumes (03 80 96 89 13)
Châtillon/Seine, Pouilly-en-Auxois, Semur-en-Auxois Montbard
Fnac, France Billet, Carrefour, Géant 08 92 68 36 22 (0,34 €/mn)
www.fnac.com, Ticketnet, Virgin, Auchan, Leclerc, Le Bien Public
08 92 68,69 38 (0,34 €/mn)
www.leprogres.fr & www.tickertnet.fr
Cityvox www.cityvox.fr & Digitick www.digitick.com

Pass 3 jours : 35 à 45€ & soirée: 15 à 25 € & Tarifs réduits : 10 à 20 €
Adhérents, CEZAM, Carte moisson, Étudiants, Chômeurs-RSA, Famille nombreuse
Gratuit moins de 12 ans
*À boire, à manger – cochon grillé – parking et camping gratuits*



Photo Céline Mathé/Alésia & Compagnies

**Autre succès de 2009 : l'africain Johnny Clegg**